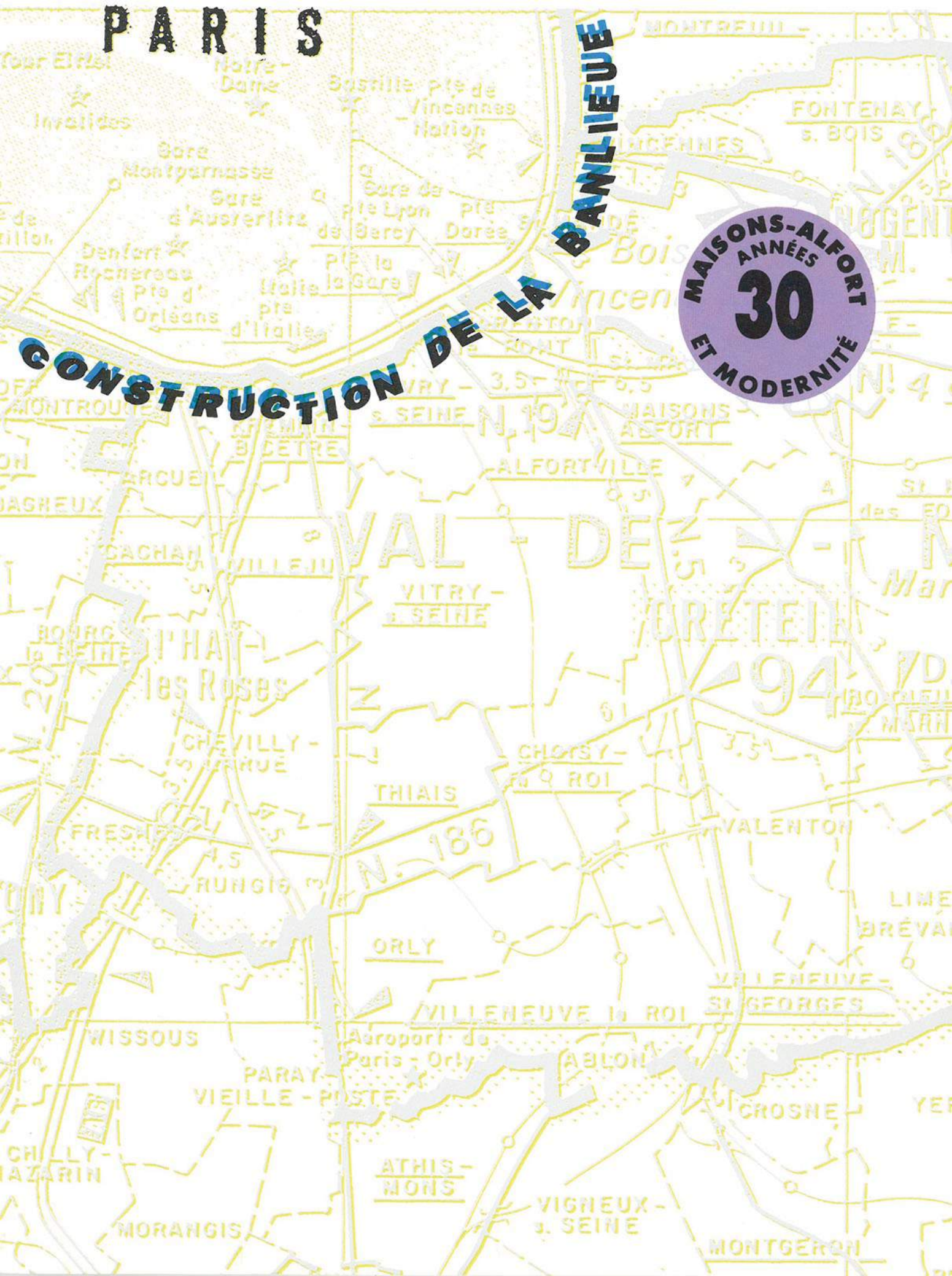


PARIS

BANLIEUE

CONSTRUCTION DE LA

MAISONS-ALFORT
ANNÉES
30
ET MODERNITÉ





Trois époques, trois communes du Val-de-Marne, trois styles d'environnement pour tenter de représenter et d'expliquer le processus de fabrication de la banlieue.

Sous le thème générique "Construction de la banlieue" le Cauc du Val-de-Marne (94) — Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement — présente trois expositions: "Maisons-Alfort, années 30 et modernité", "Les années 60 à Fresnes", "Les années 70 à Créteil".

Ces expositions portent trois regards particuliers sur des phénomènes urbains propres à chaque commune. Elles montrent à chacun de leurs habitants quels étaient les enjeux, les aspirations de l'époque qui ont conduit à modeler leur environnement présent ou à construire tel ou tel bâtiment.

A voir dans des décors inédits, trois villes phares dans l'histoire du Val-de-Marne — l'architecture de brique reconnue, représentative d'une modernité naissante à Maisons-Alfort, les cuisines standards et duplex des grands ensembles de Fresnes, les équipements multiples de la "ville nouvelle privée" de Créteil Préfecture — mais aussi des évolutions, des innovations, des erreurs. Comment, des enthousiasmes de départ est-on arrivé à des réalités banalisées par l'évolution incertaine d'un environnement urbain, à des intérêts émoussés?

C'est à travers l'architecture que cette manifestation s'engage dans cette vaste réflexion. Cauc 94

I N T R O D U C T I O N

Les années 30 à Maisons-Alfort, c'est une part de l'histoire de ce formidable essor que connaît l'agglomération parisienne durant l'Entre-deux-guerres. Cette commune occupe dans ce contexte une place particulière que Vincent Bradel et Anne-Marie Châtelet tentent de définir, tout en s'interrogeant sur les faits et gestes qui lui ont permis d'édifier alors quelques bâtiments remarquables et remarqués. Au nombre de ceux-là, on compte les trois réalisations d'exception des architectes Dubreuil et Hummel: le groupe HBM du square Dufourmantelle, les écoles Jules Ferry et Condorcet, analysées par Jean-Marie Lepic ; mais aussi l'église Sainte-Agnès et le stade de la Suze édifiées par un autre tandem d'architectes, Brillaud de Laujardière et Puthomme, dont rend compte Jean-Claude Vigato. Il faut encore mentionner une production de logements qui, pour être plus modeste, n'en est pas moins intéressante, celle d'Henri Guyon sur laquelle s'est penché Pierre Pinon, ou celle, que décrit Marie-Agnès Férault, faite d'une mosaïque d'interventions, de petits pavillons et immeubles disséminés. Pointillistes ou monumentales, ces réalisations qui font partie du paysage de Maisons-Alfort constituent un patrimoine architectural et urbain de qualité qui mérite que l'on s'interroge sur son devenir. VB et A-M C

L e s a n n é e s 3 0 à
M a i s o n s - A l f o r t
" M a i s o n s - A l f o r t ,
a n n é e s 3 0 e t m o d e r n i t é "

**LES ANNEES
30
A MAISONS-
ALFORT**

| | |
|--|--------------|
| Introduction | p. 2 |
| Les années 30 dans l'Entre-deux guerres en France et à Maisons-Alfort Vincent Bradel et Anne Marie Châtelet | p. 3 |
| Une trilogie en rouge et blanc Jean-Marc Lepic | p. 8 |
| Sainte Agnès ou le béton converti Jean-Claude Vigato | p. 14 |
| Henri Guyon, Georges et les autres : maisons économiques à Maisons-Alfort Pierre Pinon | p. 18 |
| Architectures maisonnaïses Marie-Agnès Férault | p. 21 |
| Annexes | P. 24 |

**Les années 60
à
F r e s n e s**

**les années 70
à
Créteil**

Quelques alignements de pêcheurs silencieux, formés à l'occasion d'un concours, un lot de baigneurs emmaillotés, ruissellants d'action au sortir de l'eau, ou encore tout un jeu de danseurs pleins d'entrain à la terrasse d'une guinguette... Assurément, les premières cartes postales de Maisons-Alfort s'attardent volontiers; tout comme les parisiens le dimanche, sur les charmes encore inépuisables des bords de Marne. Mais, en vrai professionnels, leurs auteurs anonymes n'ont pas oublié que le lundi matin la vie reprenait de l'autre côté du miroir.

Au début du siècle, le territoire de la commune se déploie en éventail depuis le pont de Charenton, de ces fameux "Bords de Marne" à la voie ferrée du "P.L.M.", tout autour de la patte d'oie formée par les nationales 5 et 19, et ce jusqu'à l'indécise limite qui la sépare de Créteil ; soit 537 hectares quasiment plats, dévolus pour une bonne part à la culture maraîchère et à l'industrie alimentaire, auxquels le recensement de 1901 attribue plus de dix mille habitants.

Cette réalité démographique nouvelle a cependant bien du mal à prendre forme sur le terrain. A vol d'oiseau, Maisons-Alfort offre alors l'image d'une mosaïque de quartiers anciens -Alfort et Maisons-, et de lotissements en devenir -Charentonneau- dispersés, isolés les uns des autres.

Une centralité perdue lors de la sécession d'Alfortville en 1885, de multiples emprises intangibles accumulées au fil des ans -les carrières, l'Ecole vétérinaire, le Fort de Charenton, les usines...- et voilà réunis tous les ingrédients d'un paysage de banlieue, fragmenté et multiple, qui se transforme sans cesse à l'écart des grands débats architecturaux et urbanistiques. Trente ans plus tard, la densification des lieux n'a, semble-t-il, rien changé à l'affaire.

Et pourtant, en l'espace de quelques années, une demi-douzaine de réalisations remarquables surgissent du sol : les logements sociaux du square Dufourmantelle et du Groupe Guyon, les groupes scolaires Jules Ferry et Condorcet, l'église Sainte-Agnès, la cité universitaire de l'Ecole vétérinaire... Cette efflorescence architecturale n'apparaît pas comme par enchantement en pleine crise économique. Elle est l'aboutissement de multiples efforts, publics et privés, conjoints et parallèles, engagés pour la plupart durant les années 20. A ce titre, le patrimoine architectural maisonnaïse des années 30 symbolise aujourd'hui la première reconnaissance d'une entité urbaine qui explose alors : la banlieue.

LES ANNEES 30 DANS L'ENTRE-DEUX GUERRES EN FRANCE ET A MAISONS-ALFORT

Vincent Bradel, chercheur au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine de l'Ecole d'architecture de Nancy, et Anne-Marie Châtelet, chercheur au Laboratoire de Recherche Histoire Architecturale et Urbaine-Société de Versailles.

En France dans les années 30

Une politique équivoque

Commencée dans l'euphorie des "années folles", la décennie 1930 s'achève dans la stupeur ; en quelques années, le chômage puis la guerre succèdent à l'illusion de prospérité et aux discours pacifistes.

En 1929, la France est optimiste ; elle ne sera touchée qu'en 1932 par la crise qui ébranle les Etats-Unis et le reste de l'Europe. Le retard relatif de son industrialisation et son budget excédentaire amortissent, pour un temps, les conséquences du krach de Wall Street. Aussi, le successeur de Raymond Poincaré, André Tardieu, peut-il lancer un programme de grands travaux et faire adopter, de façon novatrice et paradoxale pour un homme de droite, une série de mesures sociales.

Mais l'embellie est de courte durée. En 1932, le nombre de chômeurs, qui était de 12.000 en 1929, passe à 190.000, la production industrielle baisse de 17,5%, les petites banques s'effondrent, cependant que la politique de déflation menée par les gouvernements successifs ne parvient pas à enrayer la crise. A cela s'ajoute alors la rapide et troublante ascension d'Hitler qui, parvenu au pouvoir en 1933, conduit l'Allemagne à se retirer de la Société Des Nations et à réarmer, en dépit du traité de Versailles. En mars 1936 il réoccupe la Rhénanie... la France ne réagit pas, elle s'en remet à la SDN. L'élection du Front populaire, fruit d'une alliance des socialistes et des communistes, polarise l'attention sur la politique intérieure. Le gouvernement, constitué par Léon Blum début juin, lance aussitôt une vague de mesures sociales: congés payés, semaine de quarante heures, conventions collectives ; il nationalise la Banque de France et les industries de guerre. Cependant, dès le mois de septembre, il donne la priorité à la Défense nationale dont les crédits sont considérablement augmentés. La France s'arme à son tour, mais pas pour faire la guerre, pour sauver la paix. « Le pain, la paix, la liberté », tel était le slogan de la campagne électorale de 36, témoignant bien de l'idéologie pacifiste qui domine la gauche.

La droite, elle, est désemparée, ne sachant plus qui de l'Allemagne nazie, de la Russie soviétique ou du Front populaire, est le plus grand ennemi. La fuite des capitaux sanctionne le régime en place et contraint celui-ci, malgré deux dévaluations successives, à démissionner en 1938. Quant à Hitler, il est perçu comme un rempart face au péril communiste et, pour les plus extrémistes, comme un modèle révolutionnaire.

C'est dans ce climat que seront signés, en 1938, les accords de Munich ; la France ratifie les prétentions d'Hitler sur une partie du territoire Tchécoslovaque, peuplée de trois millions d'allemands. L'anti-fascisme de la gauche est paralysé par son pacifisme, et le nationalisme de la droite par son conservatisme social. Cette atonie est renforcée par les atterrissements des responsables militaires, à la tête d'une armée dont l'aviation est obsolète et l'organisation inchangée depuis 1914. Mais la dérobaude de Munich n'évite pas, un an plus tard, la déclaration de guerre. En 1940, la France est écrasée.

Les insuffisances de la législation urbaine

Fortement lié à la santé économique du pays, le marché de la construction en suit l'évolution: en pleine expansion de 1928 à 1932, il régresse brutalement les années suivantes. Mais rien, ni son épanouissement passager, ni les différentes interventions étatiques, ne parviendront à juguler la pénurie de logements.

Oscillant entre 41 et 42 millions, le nombre d'habitants en France reste stable durant tout l'Entre-deux-guerres, cependant d'importants mouvements migratoires entraînent des bouleversements démographiques: en 1931, pour la première fois, la population urbaine dépasse la population rurale. Les villes explosent, les nouveaux venus manquent de toits. Les destructions dues à la guerre aggravent cette situation en mobilisant capitaux et main-d'oeuvre. Si la reconstruction est rapidement achevée, 95% des deux millions d'hectares touchés sont remis en état dès 1925, les banlieues se développent dans la pauvreté et l'anarchie.

De 1911 à 1931, la population de l'agglomération parisienne augmente de 1.300.000 habitants. Le faible volume bâti ne suffit pas à la demande et les carences de la législation réglementant l'urbanisation et la construction conduisent à la multiplication de "lotissements défectueux", "...tracés n'importe comment et n'importe où par de petits bandits. Là-dessus, de miteuses constructions posées au petit bonheur le long des chemins défoncés"(1).

Dès la fin de la guerre, un certain nombre d'élus parisiens, conscients de l'urgence de contrôler cette croissance,

tentent d'intervenir. A la tête de ces initiatives se trouve Henri Sellier, conseiller général de la Seine. Dans le cadre d'une législation mise en place dans les années 1910 sous la pression des mouvements philanthropiques et urbanistiques, il entreprend de doter la région d'un plan d'aménagement et de développer la construction de logements sociaux.

En 1919, suite à la promulgation de la loi Cornudet, qui contraignait toutes les communes de plus de dix mille habitants à définir un "plan d'aménagement d'embellissement et d'extension" (PAEE), il fait entériner l'établissement d'une Direction de l'extension de Paris. L'application de la loi étant entravée par l'étroite imbrication des communes, son bureau d'études établira et coordonnera les plans de la majorité d'entre elles. Côté construction, il impulse la création d'un Office Public d'Habitations à Bon Marché du Département de la Seine (OPHDS), en application de la loi Bonnefoy de 1912 qui confiait l'édification des logements sociaux à des régies municipales désintéressées.

Jusqu'en 1928 pourtant, les failles de la législation sont trop nombreuses pour permettre une réelle amélioration. Poincaré, sensible à une situation devenue explosive réagit, "car si la population parisienne augmente encore il en résulterait un grand danger social"(2). Il fait voter la loi Sarraut qui, complétant la loi Cornudet, permet l'équipement des lotissements réalisés ainsi que le contrôle des lotissements à venir, et institue dans le même temps le Comité Supérieur d'Aménagement et d'Organisation de la Région Parisienne (CARP). Le gouvernement Tardieu complète ce dispositif quelques mois plus tard par la Loi Loucheur. Des prêts à longs termes et faibles intérêts sont consentis afin de réaliser en six ans 200.000 HBM et 60.000 HLM dont 80.000 d'entre eux en région parisienne(3).

Mais, ce mouvement est brusquement interrompu par l'arrivée de la crise économique, aussi le bilan n'est-il pas à la hauteur des besoins. Freiné après 1933, l'équipement des lotissements défectueux est loin d'avoir été mené à terme et les réalisations de logements sociaux sont insuffisantes. La construction de HBM, dont la plus grande part revient à l'OPHDS (16.700 logements), permet de loger un nombre d'habitants correspondant environ au quart de l'accroissement de la population. D'autre part, l'engagement militant de quelques élus ne parvient pas à contrebalancer les lenteurs de l'administration. Ainsi, le projet d'aménagement de la région parisienne, réalisé par le CARP sous la direction de l'architecte Henri Prost, n'est approuvé qu'en 1939 ; plus de dix ans de procédures en ont condamné l'application.



Le Cercle militaire



Villa Savoye



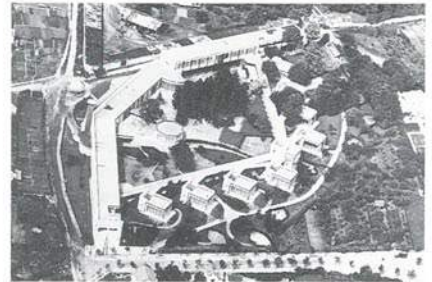
Drancy



La Butte-Rouge

truction n'est qu'un moyen. Sa quête, empreinte de cubisme, est celle de l'émotion poétique. En 1926, il énonce en cinq points certains postulats de son architecture: les pilotis, les toits-jardins, le plan libre, la fenêtre en longueur, la façade libre ; cinq points illustrés dans la villa Savoye construite à Poissy (1929-1931).

La "3e voie", tout en assimilant des propositions formelles et techniques des Modernes, conserve des solutions urbanistiques et spatiales plus traditionnelles. Ainsi, "la Butte rouge", groupe de HBM réalisé par Bassompierre, de Rutté et Sirvin à Chatenay-Malabry (1931-1932), est conçue dans l'esprit des cités-jardins anglaises du début du siècle. Avec ses rues dont le tracé suit les courbes de niveau, ses immeubles de deux et trois étages, elle est très éloignée des conceptions de Le Corbusier en matière d'urbanisme. Dans le "plan Voisin" exposé en 1925, ce dernier proposait d'édifier sur la rive droite de Paris dix huit tours cruciformes de part et d'autre d'une autoroute urbaine. Par contre, on retrouve à la Butte Rouge les jeux de volumes simples, les toits-terrasses, quelques traces de pilotis et de fenêtres en longueur. Les structures sont en béton ; les murs parfois en briques, parfois en parpaings enduits. Les appartements comportent des éléments d'un confort récent mais leur plan reprend l'habituel cloisonnement des pièces, il n'est pas "libre". Dans l'ensemble des réalisations de l'OPHDS, du Plessis-Robinson à Drancy en passant par Suresnes, la conception des logements tente de répondre aux impératifs définis par Henri Sellier, comme les impératifs du 20e siècle: aération, ventilation et ensoleillement des plus favorables ; conditions de salubrité et de confort (ascenseur, chauffage central, salle d'eau avec douche, évacuation des ordures ménagères par évier vidoir et centrale d'incinération)(5). L'architecture y a sous le crayon de certains, des accents pittoresques, quand d'autres, comme Beaudoin et Lods à Drancy, lui impriment des rigueurs modernistes. Là, de hautes tours de quinze étages alternent avec de longs immeubles bas, tous constitués d'une ossature métallique sur



Suresnes

laquelle s'accrochent des éléments de béton préfabriqué.

A la multiplication des logements répond la création d'équipements réalisés par les pouvoirs publics: hôtels de ville, groupes scolaires, dispensaires, piscines, théâtres. On y retrouve les mêmes compromis et les mêmes progrès. Ainsi les plans d'écoles évoluent peu, et ce d'autant que la législation en vigueur est, à peu de choses près, celle du règlement de 1880 : séparation des filles et des garçons, préaux en rez-de-chaussée, et à l'étage classes de 50 élèves distribuées par un couloir central. Mais la composition des bâtiments joue sur l'assemblage de volumes élémentaires. Les baies verticales sont remplacées par le vitrage continu des fenêtres en longueur, et cette horizontalité est soulignée par un appareillage de briques à joints creux. Les écoles les plus novatrices sont celle de Lurçat à Villejuif ou celle de Beaudoin et Lods à Suresnes qui, fait exceptionnel, possède des classes de plein air. Les églises, elles aussi se multiplient. L'épiscopat est inquiet de la déchristianisation de la France, et en particulier des banlieues, révélée par les travaux sociologiques de Le Bras, selon lequel il existerait deux à trois millions de non-baptisés. En 1930, le cardinal Jean Verdier lance les "Chantiers du cardinal": en six ans ce seront 80 millions de francs qui seront dépensés et plus d'une centaine d'églises et de chapelles qui seront réalisées. La plupart, édifiées sur un plan basilical, restent fidèles à la tradition. Cependant les techniques de construction sont contemporaines faisant largement appel au béton. A titre d'exemple, on citera l'église parisienne du Saint-Esprit, une œuvre de Tournon

L'architecture: ruptures et continuités

Peu importants quantitativement face aux pressantes nécessités, les logements sociaux et équipements réalisés durant cette période sont néanmoins qualitativement remarquables. Pour la plupart ni modernes, ni académiques, ils appartiennent à une mouvance parfois identifiée comme la "3e voie"(4).

Sur la scène architecturale de l'Entre-deux-guerres les positions sont en effet trop diverses pour être rangées sous une bannière unique. Lors de l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels organisée en 1925, elles apparaissent réunies en même lieu au même instant, et pourraient être ainsi caricaturées. D'un côté se trouvent les plus traditionnels des architectes, ceux qui persévèrent dans la veine éclectique, auteurs de bâtiments que l'on croirait appartenir au 19e siècle, tel celui du Cercle militaire de Le Maresquier (1928). A l'opposé, les Modernes refusent ces collages et citations stylistiques. Deux grands protagonistes en incarnent les tendances essentielles: Auguste Perret (1874-1954) et Charles Edouard Jeanneret (1887-1965) connu sous le pseudonyme "Le Corbusier". Le premier, dans le sillage des réflexions de Viollet-le-Duc (1814-1879), fait de la rationalité de la construction, le principe de son architecture. La structure de l'édifice étant ce qui fait sa beauté, elle doit rester apparente, et même plus, être mise en valeur. En témoignent des œuvres comme le théâtre des Champs-Élysées (1911) ou l'église du Raincy (1922-23). Pour Le Corbusier, plus esthète qu'ingénieur, la cons-

d'inspiration byzantine, ou encore Saint-Jean de Cachan dessinée par Vidal où se croisent quatre grands arcs en ciment armé de 15 mètres de portée. Mais, dans nombre de ces églises, le poids du passé se fait sentir de manière plus sensible qu'ailleurs.

Cette période s'achève dans les équivoques de l'Exposition internationale de 1937. Certains, engagés dans ce développement de la banlieue que menaient des administrations progressistes, voyaient là l'occasion de créer un quartier modèle(6). Mais ces idées sociales furent reléguées au rang de l'utopie. Les Modernes mis au banc des accusés ne furent pas non plus les grands protagonistes de l'exposition. Quelques démagogues étaient en effet partis en campagne contre cette architecture "bolchévique", responsable de la crise par l'industrialisation du bâtiment. Ils prônaient, eux, un retour à l'artisanat régionaliste et à l'emploi de la pierre de France pour sauver les petits métiers de la construction.

Aussi l'Exposition fut-elle, au Trocadéro, un triste "bal costumé", dont demeure dans les esprits l'image du vis à vis violent des pavillons monumentaux de l'Allemagne et de l'URSS tandis que les cris de douleurs de Guernica s'élevaient du pavillon espagnol. Toutes les ambiguïtés de l'époque ne pouvaient être mieux incarnées.

A Maisons-Alfort dans l'Entre-deux-guerres

Dans le paysage banlieusard de l'Entre-deux-guerres, Maisons-Alfort figure au rang des exceptions. C'est en effet l'une des rares communes de la banlieue Sud à ne pas véritablement connaître de "lotissements défectueux". Cette particularité tient tout à la fois à l'homogénéité de sa structure foncière, à la régularité de sa croissance démographique, et à la relative diversité de ses ressources économiques. De l'Ancien régime, Maisons-Alfort a hérité un territoire composé pour l'essentiel de grandes propriétés. La plupart ont été morcelées durant la seconde moitié du 19^e siècle. Mais, au début des années 20, les 250 hectares du domaine de Charentonneau qui s'étalent le long de la Marne, constituent encore une véritable réserve de terrains à bâtir en bonne et due forme. Dans le même temps, la population maisonnaise s'accroît en moyenne de 5% par an. Après avoir dépassé le cap des 10.000 habitants en 1901, elle franchit celui des 20.000 en 1921, pour atteindre celui des 35.000 en 1936. Elle n'en conserve pas moins une composition très diversifiée, à l'image des activités économiques présentes sur



Expo1937

le territoire communal. Si Maisons-Alfort n'est pas une ville industrielle, elle n'est pas non plus une simple cité dortoir ou une commune de rentiers(7). L'industrie alimentaire représentée notamment par la distillerie Fould-Springer et celle de la Suze, la biscuiterie Gondolo et celle de l'Alsacienne, ou la fabrique de pâtes La Lune, fournit plusieurs milliers d'emplois que complètent, encore pour quelque temps, la culture maraîchère et un artisanat particulièrement développé.

Tous ces équilibres qui caractérisent Maisons-Alfort durant les premières décennies du siècle ne sont sans doute pas étrangers à l'étonnante longévité de l'équipe municipale radicale-socialiste emmenée par Léon Champion (1861-1955) depuis 1901. Il est vrai que cette dernière développe une action en tous points exemplaire qui se concrétise durant l'Entre-deux-guerres par la mise en œuvre d'une remarquable série d'équipements. Mais cette politique va perdre de son sens avec l'arrivée de la crise. Paradoxalement, c'est au moment où s'achèvent ses réalisations les plus ambitieuses que l'équipe Champion perd la confiance de ses électeurs. Conduite par Albert Vassart, la municipalité communiste qui lui succède en 1935 se devra d'accomplir des tâches moins spectaculaires pour continuer à défendre les intérêts maisonnaïses.

Cela dit, le volontarisme déployé par

Equipe municipale



l'équipe Champion ne peut suffire à expliquer l'étonnante efflorescence architecturale que connaît Maisons-Alfort au début des années 30. En l'occurrence, l'action municipale a largement bénéficié du dynamisme d'institutions régionales comme le Conseil général et comme l'OPHDS. Mais la commune profite tout autant de la modernisation de l'Ecole vétérinaire, du mécénat d'entreprise développé par la Suze et des retombées de la loi Loucheur tant dans le domaine du logement social que dans celui de la construction privée.

L'initiative publique : des petits équipements aux grandes réalisations

L'action des municipalités Champion durant les années 20.

A la veille des élections municipales de 1919, Léon Champion, fraîchement élu conseiller général, propose à son équipe d'établir un compte-rendu de mandat. Aussitôt dit, aussitôt fait ; tant et si bien que ce bilan électoral sera reconduit et même complété à partir de 1926 par la publication mensuelle d'un *Bulletin Municipal Officiel*.

Un simple coup d'œil sur ces documents suffit à mettre en évidence non seulement l'ampleur de la tâche accomplie, mais aussi son ambition sociale et sa dimension hygiéniste. Une lecture plus approfondie en révèle les principaux ressorts ; à commencer par l'existence, alors tout à fait remarquable dans une commune de cette taille, d'une structure technique dotée d'un architecte. Vient ensuite, au chapitre des "travaux d'utilité générale", la programmation d'un plan d'assainissement. Etabli par les agents-voyers municipaux dès 1919, il sera réalisé par tranches tout au long des années 20 et 30. S'y ajoute la mise en œuvre de toute une série d'équipements collectifs presque tous réalisés par l'architecte municipal. C'est un stade en 1921, un dispensaire en 1924, des bains-douches en 1925 (agrandis ultérieurement), un gymnase en 1926, une baignade en 1930, complétés par la bibliothèque d'Alfort en 1934. Autant de réalisations qui bénéficient à la fois de l'aide du Conseil général et d'une politique de réserve foncière suffisamment rare pour être soulignée. De cette première génération d'équipements, destinés à améliorer la santé et les conditions de vie des maisonnaïses, seuls subsistent le dispensaire, les bains-douches et la bibliothèque.

Le fantôme du PAEE.

Comme la plupart des communes de la banlieue parisienne, Maisons-Alfort est directement concernée par les premières lois d'urbanisme édictées en France : la loi Cornudet qui impose en 1919 à toute ville de plus de 10.000 habitants d'établir



Les bains-douches en 1926



La plage municipale au début des années 30



La bibliothèque d'Alfort

un plan d'aménagement d'extension et d'embellissement (PAEE), mais aussi toute une série de textes relatifs à l'aménagement de la Région parisienne dont la loi du 14 août 1926 qui régit le devenir des zones *non aedificandi* entourant les forts comme celui de Charenton. Dans l'impossibilité de faire face à de telles mesures, l'administration municipale va s'en remettre à l'autorité supérieure compétente c'est-à-dire le Bureau de l'extension de la Région parisienne.

De tous les projets mis à l'étude, le plus attendu est sans aucun doute celui relatif au déclassement du Fort, comme en témoigne sa publication détaillée dans le *Bulletin Municipal Officiel* d'octobre 1926. C'est que le Conseil municipal espère récupérer à cette occasion une partie des terrains pour y installer définitivement le stade déjà en place, une promenade publique et des logements sociaux. Mais, si le réseau viaire projeté autour du fort se réalisera à l'issue de quelques modifications, le Conseil devra compter avec l'intransigeance des militaires qui n'entendent pas céder un pouce de terrain.

Le PAEE proprement dit ne semble pas susciter autant d'intérêt. Et pourtant, le projet signé par l'ingénieur-géomètre Petit en date du 17 avril 1929 ne manque

pas d'ambition. Non content d'aménager le tracé des nationales, il propose d'améliorer la voirie de desserte notamment en prolongeant en ligne droite vers le Sud l'actuelle avenue Clémenceau jusqu'à la RN5. Il prévoit également de créer un "espace libre" dans les anciennes carrières des Juliottes et un "parc départemental des sports" à l'emplacement de l'actuel quartier des Planètes.

Après de nombreux allers et retours entre toutes les instances concernées et quelques modifications de détails, le plan est déclaré d'utilité publique le 29 août 1932. Mais faute de financement, seuls les travaux d'intérêt général, comme l'élargissement de la RN19 et la "dérivation" de la RN5, seront réalisés dans le cadre de programmes de grands travaux entre 1934 et 1937. Aussi les principales interventions urbanistiques de l'Entre-deux-guerres sont-elles à mettre au compte de l'initiative privée qui procède, en 1925, au morcellement de la propriété du Vert de Maisons et au prolongement du lotissement de Charentonneau à l'Est de l'avenue de la République.

La question des HBM...

...ou comment construire des logements sociaux. Voilà sans doute la grande affaire édilitaire de l'Entre-deux-guerres maisonnaires. Le dossier s'ouvre dès le début des années vingt grâce à l'action de sociétés privées. C'est ainsi que "Les Conférences de Saint-Vincent de Paul" réalisent à la limite de Créteil un ensemble d'une trentaine de maisons pour familles nombreuses, tandis que la "Société Anonyme des Habitations Economiques de la Seine" (SAHES) reprend à son compte, dans le lotissement de Charentonneau, une opération d'une soixantaine de maisons lancée par "Le Groupe de l'Habitation Franco-Américaine".

Cependant, ces deux interventions ne suffisent pas à compenser la faiblesse des investissements immobiliers locaux face à une crise du logement qui ne cesse de s'aggraver. Aussi, pour tenter de continuer à "lutter contre le taudis", le Conseil municipal décide le 6 février 1927 de créer un office communal de HBM. Mais l'entreprise est d'emblée remise en cause par une proposition très alléchante de l'Office départemental qui subordonne désormais toutes ses interventions à la cession gratuite d'un terrain.

Sans plus attendre, le conseiller général Léon Champion se renseigne auprès de son collègue Henri Sellier. Et le 9 octobre suivant, le Conseil municipal prend la double décision d'abandonner son projet d'office et de procéder à l'achat d'un terrain situé au Vert de Maisons. Il s'agit alors de construire un ensemble de petits pavillons avec jardins. L'augmentation des coûts de la construc-

tion transformera bientôt ce programme en un groupement de six cents logements collectifs, le square Dufourmantelle, réalisé par les architectes André Dubreuil et Roger Hummel dont Jean-Marc Lepic nous détaille l'étonnante intervention.

Aussitôt après le vote des premiers crédits de la loi Loucheur, c'est au tour du Conseil municipal d'être sollicité par des sociétés de HBM à la recherche d'une garantie financière. Soucieuse d'accroître le nombre de logements sociaux à Maisons-Alfort, l'équipe Champion prendra ce risque par deux fois au bénéfice de la SAHES. Pierre Pinon nous conte la genèse de ces deux opérations signées par un spécialiste du logement social, l'architecte Henri Guyon.

L'apparition d'une nouvelle génération d'équipements.

Quelques jours après avoir pris la décision de traiter la question des HBM avec l'OPHDS, la commission municipale chargée du dossier se rend à Suresnes à l'invitation de son maire, Henri Sellier lui-même. Cités-jardins et équipements ne manquent pas d'impressionner les conseillers maisonnaires qui découvrent là sinon l'avant-garde de l'architecture, du moins celle du logement social en France. De fait, un an plus tard, lorsqu'il s'agit de lancer l'étude des deux nouveaux groupes scolaires envisagés au Vert de Maisons et à Charentonneau, le Conseil municipal décide de confier le premier aux architectes que l'OPHDS doit choisir pour le groupe de HBM afin de réaliser "une combinaison analogue à celle de Suresnes"(8). Le second reste à la charge de l'architecte municipal qui conserve alors toute la confiance d'une administration encore plus attentive à la justesse de ses devis qu'à l'intérêt architectural, au demeurant limité, de ses projets.

Nommé officiellement en 1924, François Morice, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts, œuvre en fait pour la commune depuis qu'il a gagné en 1904 le concours du premier groupe scolaire de Charentonneau, le groupe Raspail(9). Malheureusement pour lui, vingt-cinq ans ont passé et le même projet, quelque peu modifié, ne résiste pas à la comparaison avec celui des architectes de l'OPHDS, Dubreuil et Hummel. Assurée du soutien financier du département, l'administration municipale, séduite par le projet de ces deux derniers, leur donne carte blanche pour les deux groupes scolaires. Dubreuil et Hummel vont alors multiplier les innovations fonctionnelles et techniques au point de retarder quelque peu l'achèvement des chantiers et de s'attirer des critiques sur le luxe des prestations fournies! Engagée en 1934, la construction de la cité universitaire de l'Ecole vétérinaire réali-

sée par l'architecte Emile Bois⁽¹⁰⁾ bénéficiera pleinement de ce travail d'expérimentation architectural et technique qui caractérise cette nouvelle génération d'équipements banlieusards.

L'initiative privée : des effets du mécénat d'entreprise aux retombées de la loi Loucheur

Comparé aux réalisations de l'OPHDS et de la SAHES, le bilan des initiatives patronales en matière de logements est assez maigre⁽¹¹⁾. Manifestement les industriels maisonnaires préfèrent soutenir l'une ou l'autre des nombreuses associations maisonnaires d'alors. Seul Fernand Moureaux, le génial inventeur de la Suze, ira plus loin. Sa très large participation au financement de Sainte-Agnès, vaut à Maisons-Alfort de posséder l'une des rares églises d'inspiration moderniste issue des "Chantiers du cardinal". Jean-Claude Vigato nous dit comment les architectes Marc Brillaud de Laujardière et Raymond Puthomme sont parvenus à convertir ces symptômes de la modernité que sont le béton et le toit-terrasse. De ce point de vue, la modeste chapelle Saint-Léon, réalisée par Henri Vidal, l'un des hommes du cardinal⁽¹²⁾, reflète davantage l'inspiration plus traditionaliste des "Chantiers". Quant à Fernand Moureaux, il ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Elu maire de Trouville en 1934, il passe commande aux mêmes architectes d'une piscine pour ses nouveaux administrés trouvillais et d'un stade pour ses fidèles employés maisonnaires.

A défaut de telles largesses, la construction particulière bénéficie, ici comme ailleurs, des facilités de crédit accordées par la loi Loucheur. De fait, le nombre des demandes d'autorisation de construire augmente sensiblement dès 1928 pour culminer à 360 en 1930, avant de redescendre aux alentours de 100 dès 1933. Il s'agit pour l'essentiel de petits pavillons qui viennent densifier le tissu existant⁽¹³⁾. Les immeubles de rapport se font de plus en plus rares, tandis que les opérations de transformation restent stables à l'exception des adjonctions de garage dont la multiplication anime la fin des années 30.

Sur les 1779 demandes déposées entre 1930 et 1939, près de la moitié sont signées par des architectes ou soit-disant tel⁽¹⁴⁾. Du Grand Prix de Rome au dessinateur monté en grade, du parisien au banlieusard, ils sont près de 150 à être intervenus au moins une fois à Maisons-Alfort. Une douzaine de maisonnaires tiennent le quart du marché. Leurs concurrents les plus immédiats proviennent de Charenton ou d'Alfortville. Quant aux autres, leur présence ponctuelle s'explique par la résidence de leur commanditaire ou la spécificité de la commande. Sans doute, ce large éventail de compétence et d'origine participe-t-il à la relative diversité architectu-



Chapelle Saint-Léon

rale que nous détaille Marie-Agnès Férault. Mais surtout, il faut noter que certains architectes maisonnaires ne resteront pas insensibles à "l'efflorescence" du début des années 30 : Pierre Ernst et Robert Jaffeu nous offre ainsi une version banlieusarde de la modernité qui ne manque pas d'intérêt.

De toutes les périodes de croissance qu'a connues Maisons-Alfort, l'Entre-deux-guerres est sans aucun doute celle qui s'est inscrite le plus brillamment sur son territoire. Les réalisations de André Dubreuil et Roger Hummel, de Marc Brillaud de Laujardière et Raymond Puthomme, ou d'Emile Bois ont toutes été saluées par la presse professionnelle de l'époque comme des réussites. Dans le même temps, quelques dizaines d'immeubles de rapport et des centaines de maisons sont venues donner corps à une structure urbaine héritée des 18 et 19^e siècles.

Tant par l'esprit que par le nombre, la production architecturale de l'extrême fin des années 20 et du début des années 30 s'est affirmée depuis lors comme une des composantes majeures du paysage maisonnaire, au point de constituer aujourd'hui un patrimoine emblématique qu'il convient non seulement de reconnaître, mais aussi de protéger et de mettre en valeur. Après un quart de siècle de bons et loyaux services, cette génération de bâtiment subit désormais les assauts du temps. C'est le revêtement de façade du groupe scolaire Condorcet qu'il faut réparer, ce sont les huisseries du groupe scolaire Jules Ferry qu'il faut remplacer, ce sont les appartements du square Dufourmantelle qu'il faut remettre aux normes de confort actuelles, etc..., autant de problèmes spécifiques en regard desquels il n'existe pas a priori de solutions miracles. A Sainte-Agnès, le pourtour de la nef a été habillé de vitres

en verre fumé qui dissimulent les remplages. En l'occurrence, on a sacrifié l'élégance du volume extérieur à la protection d'un ensemble de vitraux tout à fait exceptionnel, il est vrai. Le résultat n'en est pas moins discutable. De même on peut s'interroger sur le remplacement des fenêtres à guillotine des groupes scolaires Jules Ferry et Condorcet par des "croisées" qui sont en contradiction avec l'esthétique clairement affichée par ces deux bâtiments.

Entre la conservation à l'identique et l'entretien à moindre coût, il existe cependant des compromis possibles, raisonnables et raisonnés. Encore faut-il prendre conscience de ce que la conservation d'un patrimoine digne de ce nom passe par un véritable travail de projet. La sauvegarde du patrimoine architectural maisonnaire des années 30 est à ce prix.

Notes

1. Jules Romain *Les hommes de bonne volonté*
2. Raymond Poincaré, cité par J. Bastié *La croissances de la banlieue parisienne* p.325.
3. HBM : Habitation Bon Marché, HLM: Habitation à Loyer Modéré
4. Jean-Claude Vigato est à l'origine de l'expression. Dans son ouvrage il met en évidence que l'unité du mouvement moderne contre l'académie est un leurre et qu'il existe au moins une 3e voie qui pourrait se définir comme moderne traditionaliste. Voir *Le jeu des modèles, les modèles en jeu* p.33/34
5. Voir Henri Sellier "Le logement ouvrier contemporain" in *L'Architecture d'aujourd'hui*, juin 1935
6. Voir le texte de G.H. Pingusson "L'esprit de 1937" in *L'Architecture d'aujourd'hui*, juin 1935
7. Il est vrai que le caractère résidentiel de Maisons-Alfort s'accroît durant l'Entre-deux-guerres comme en témoigne l'abandon d'un projet de port au profit de l'installation d'une baignade.
8. Compte-rendu du Conseil municipal du 27 janvier 1929.
9. Sans être novateur, le projet de François Morice (1872-?) pour le groupe Raspail était tout à fait honorable pour l'époque. Il a d'ailleurs été publié dans *La Construction Moderne* le 18 février 1905.
10. Le nombre de logements sociaux d'origine patronale réalisés à Maisons-Alfort durant l'Entre-deux-guerres ne dépasse pas la centaine. Cette production est à mettre au compte d'entreprises comme Fould-Springer, La Suze, Gondolo et surtout de la société Bimétal, qui réalise à la fin des années vingt une quarantaine de maisons en bande dans l'extrême Est de Charentonneau (Voir n°42).
11. Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts, Architecte des Bâtiments civils et Palais nationaux et Architecte de la Ville de Paris, Emile Bois (1875-1960) a réalisé à Paris des logements sociaux, des immeubles de rapport et des équipements.
12. Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts, Henri Vidal (1895-1955) a réalisé plus d'une vingtaine d'églises dans la région parisienne. L'Académie d'Art National lui a décerné un Grand prix d'architecture religieuse en 1939.
13. Sur 856 demandes d'autorisation de construire déposées entre 1930 et 1939 concernant des logements, 734 portent sur des maisons individuelles et 122 seulement sur des immeubles de rapport. Plus de la moitié de ces demandes sont déposées en 1930 et 1931.
14. A l'époque le titre d'architecte n'était pas protégé comme il le sera après 1940. Toute personne du métier pouvait s'en prévaloir à condition de payer la patente correspondante.

UNE TRILOGIE EN ROUGE ET BLANC

Jean-Marc Lepic, architecte DPLG.



Groupe Dufourmantelle

Une soixantaine d'années après leur construction, le groupe HBM du square Dufourmantelle et les deux groupes scolaires édifiés non loin de là, Jules Ferry (le rouge et blanc) et Condorcet (le blanc et rouge), comptent au nombre de ces objets familièrement inconnus. Réalisées par André Dubreuil (1895-1948) et Roger Hummel (1900-1983), ces trois œuvres sont caractéristiques de la banlieue des années trente, qui s'urbanise à tout va et appelle une nouvelle génération d'équipements.

Des "Prix de Rome" à Maisons-Alfort

En 1937, Dubreuil et Hummel sont nommés conseillers techniques du Comité central des constructions scolaires. Dans le même temps les principales revues spécialisées de l'époque publient les trois ensembles de Maisons-Alfort. A n'en pas douter la réalisation de cette trilogie apporte à ses auteurs une véritable consécration officielle. Pourtant à la veille de cette commande exceptionnelle, tous deux ne sont pas totalement inconnus dans le milieu professionnel. Inscrits dans l'atelier Héraud juste à la fin de la Première Guerre mondiale, ils "font la place" dans de grandes agences parisiennes, avant de tenter leur chance au concours de Rome(1).

Après plusieurs tentatives, à l'occasion desquelles ils se lient d'amitié, Dubreuil obtient un premier second grand prix en 1927 et Hummel un deuxième second grand prix l'année suivante. En fait, ils pratiquent alors en association les concours publics d'architecture depuis près de quatre ans. En effet, n'ayant que peu de relations dans le milieu de la commande, Dubreuil et Hummel avaient pris le parti de s'associer dès que l'un d'eux aurait obtenu son diplôme, afin de tenter leur chance dans les concours communaux. Dubreuil obtint le sien en 1924. La même année, ils gagnent tous deux un concours pour la construction d'un groupe scolaire, à Fontenay-sous-Bois. Hummel présentera ce projet comme diplôme en 1925.

De 1924 à 1928, ils remportent une quinzaine de premiers prix qui leur ouvrent notamment la commande de plus de 500 logements HBM situés en banlieue comme en province. La production de ces années ne se distingue pas des architectures convenues, imprégnées par l'expression régionaliste et le détail pit-

toresque. Dubreuil et Hummel puisèrent délibérément dans les solutions techniques et formelles acquises pendant leur collaboration avec de grandes agences parisiennes. Durant cet apprentissage, ils acquièrent une certaine notoriété. C'est ainsi qu'ils participent au jury de l'exposition de l'habitation en 1929, un an après avoir remporté le concours de l'OPHDS, alors que seul un groupe HBM à Troyes était achevé.

A l'occasion de leurs passages dans l'agence des architectes Bassompierre, de Rutté et Sirvin, Dubreuil et Hummel font connaissance du Directeur de l'OPHDS, le désormais fameux Henri Sellier, qui les invite à un concours restreint lancé en 1928 par l'Office, en vue, semble-t-il, d'élargir l'équipe de ses collaborateurs ; à la clef trois commandes fermes de 600 logements sur des terrains situés à Charenton, Drancy et Maisons-Alfort. Dubreuil et Hummel s'imposent devant Maurey et l'équipe Beaudoin et Lods.

Déterminé par des raisons pratiques, le choix du terrain situé à Maisons-Alfort s'avère d'emblée particulièrement heureux pour les lauréats, puisqu'à la commande de 600 logements passée officiellement par l'OPHDS en 1930, s'ajoute dès 1929 grâce à l'appui de Sellier, la commande, municipale cette fois, d'un premier groupe scolaire de 1000 places. Quelques mois plus tard, l'architecte communal, Morice, remet le projet d'un autre groupe scolaire destiné aux quartiers est de Maisons-Alfort. Malheureusement pour son auteur, il comporte de nombreuses incohérences et ne résiste pas à une comparaison avec les premières esquisses présentées par Dubreuil et Hummel qui héritent ainsi d'un troisième projet.

Le square Dufourmantelle : un ensemble d'innovations

La programmation du square Dufourmantelle intervient au moment où l'OPHDS redéfinit sa politique en fonction de critères fonciers, économiques et législatifs. La loi du 13 Juillet 1928, dite loi Louchéur, débloque neuf milliards de francs en faveur du logement. La participation de l'OPHDS, à l'application de cette loi, s'élève à près de 30.000 logements. Manquant de ressources foncières, l'Office décide de n'intervenir que dans les communes de banlieue qui lui céderont gratuitement un terrain. La Ville de Maisons-Alfort propose un site qu'elle avait réservé à l'édification d'un ensemble de logements sociaux individuels. Un office municipal créé à cette occasion aurait géré cette opération. Toutefois le terrain cédé, de faible superficie, dut être complété par l'OPHDS pour atteindre le seuil minimum

Groupe Dufourmantelle



de 24.000 m², nécessaire à l'implantation de 600 logements collectifs.

La critique et la presse émirent des réserves quant à la densification du square Dufourmantelle. Celle-ci pourtant s'avérait inévitable, ici comme ailleurs, pour équilibrer les opérations de l'OPHDS fortement grévées par l'augmentation accrue du coût de la construction vis à vis des ressources locatives.

Aux yeux de Sellier, cette évolution consacra l'avènement des "formules d'Architectures modernes", quelques années après leurs expérimentations au Nord et à l'Est de l'Europe ; "formules dont l'esthétique, dominée par des préoccupations utilitaires devait fournir dans l'habitation le maximum de surface et de confort avec un minimum de prix de revient"(2).

Sous l'impulsion de Sellier, des voyages d'étude s'organisèrent. Ainsi, le square Dufourmantelle s'apparente aux ensembles de logements sociaux réalisés en Autriche, développés autour d'une ou plusieurs cours. La cité Renmannhof (1924-25), à Vienne, pourrait être considérée comme référence directe de l'ensemble de Maisons-Alfort tant la ressemblance est convainquante. Toutefois l'interprétation du modèle se développe ici sur un mode particulièrement monumental, rendant honneur au très classique Palais Royal, la source d'inspiration véritablement revendiquée par les deux associés.

Au service de cette ambition, un sens aigu de la hiérarchie dans l'organisation des espaces et un recours systématique à la tradition Beaux-Art dans la composition des volumes ; d'où l'effet perspectif appuyé sur l'axe majeur, l'omniprésence de la symétrie et les allusions continues à l'ordonnancement classique. Le jardin et ses prolongements sont ainsi élevés au rang de monument. La radicalisation du parti prévalut sur le principe hygiéniste. Les deux plots centraux remplacèrent quatre barres d'habitation orientées selon l'axe héliothermique. Certes la modernité n'est pas pour autant reniée, elle apparaît dans la simplicité des façades, la toiture terrasse. Mais elle s'inscrit en mineur, comme une citation rehaussant, ici et là, la composition.

Le génie innovant de Dubreuil et Hummel s'exprime avec plus de conviction dans le domaine technique. Inspirés par les réalisations allemandes, ils introduisent en France l'huissierie métallique, que l'OPHDS généralisera par la suite. Autre souvenir de voyage, la cuisine minimale ou "cuisine de Francfort"(3) équipée de l'évier-vidoir Lancery assurant le traitement automatique des ordures ménagères en circuit étanche. Ces appareils étaient reliés à un réseau aboutissant à la petite usine placée dans la cours des services généraux avec la chaufferie cen-

Groupe Dufourmantelle



trale. Là, s'opèrent successivement, la commande de la collecte pneumatique, la réception, l'essorage puis l'incinération des déchets. L'introduction de la fenêtre à guillotine en profilé métallique représente l'innovation la plus personnelle et fertile de Dubreuil et Hummel. Partisans de cette menuiserie pour des raisons d'usage et d'économie de l'espace intérieur, ils se heurtent à l'aspect des produits industrialisés en bois dont les fortes sections contrarient l'expression recherchée en façade. A l'occasion d'une visite à l'atelier d'emboutissage de tôle de l'usine Citroën, l'idée vient à Hummel de recourir à cette technologie. L'industriel Sanson accepte alors une commande limitée à deux modèles standardisés. Les châssis sont livrés parkerisés noirs(4), prêts à poser. Or ces ouvrages métalliques ne s'ajustent pas. Un habillage de baie assure au millimètre près le fini de la maçonnerie. Cet ouvrage en pierre reconstituée est préfabriqué sur le site dans un atelier servi par quatre-vingt Compagnons.

Les groupes scolaires : deux variations sur un même thème

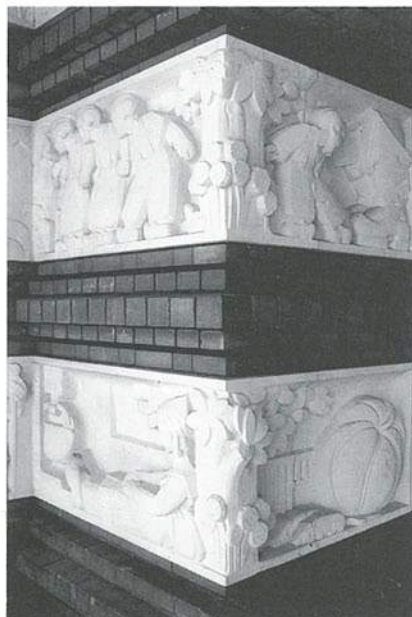
Au delà d'un indéniable air de famille, les groupes Jules Ferry (le rouge et blanc) et Condorcet (le blanc et rouge) affichent clairement leur différence tant par leur composition d'ensemble que par

leur revêtement de façade. Cependant, si le jeu sur les matériaux et la bichromie des parements témoignent d'une volonté explicite de distinguer les deux groupes, la différence de parti s'explique par la disparité des situations urbaines. Le passage de la nationale devant le terrain du groupe Jules Ferry a conduit les architectes à rejeter l'ensemble des bâtiments en fond de parcelle, à l'alignement de la rue de desserte. Conséquence immédiate de ce recul stratégique, la promotion de la façade sur cour au rang de façade principale. Dans ce cas de figure, tout élément de liaison prend place au premier plan et devient par là même déterminant de la composition.

Côté écoles primaires, l'ensemble constitué par les préaux détournés en portiques d'accès, et le porche monumental qui les relie au droit de l'entrée, suffit de fait à régler la vision frontale des écoles tout en marquant l'axe de la composition : une telle prise en charge a permis de traiter la façade principale, en retrait sous l'angle d'une vision perspective. De ce point de vue, l'accentuation de l'horizontalité, le jeu de rotondes et des retraits en gradins, dont le détail architectural n'est pas étranger aux réalisations de Eric Mendelsohn, constituent une des métaphores les plus réussies du style paquebot, en total contraste avec l'ordonnance classique de la façade arrière.



Groupe Jules Ferry



Groupe Jules Ferry



Groupe Condorcet

Côté maternelle, le retour d'aile longe la cour de l'école primaire filles, et détourne ainsi vers l'angle de la parcelle une composition à laquelle l'assemblage de volumes élémentaires donne cette fois un caractère franchement expressionniste. Le traitement des accès se traduit donc par le développement parallèle de deux entités distinctes que s'efforce de rassembler la continuité des lits de briques à joints creux rejointoyés au ciment noir expérimentés par Dubreuil et Hummel sur le chantier même. L'émergence côte à côte de deux signes aussi hétérogènes que la tour de l'horloge et la cage d'escalier de l'école maternelle, symbolise la dichotomie engagée par le parti initial. Comparée à cette juxtaposition conflictuelle, la composition d'ensemble du groupe Condorcet frappe par son évidence. La raison en est simple : les façades d'entrée se trouvent à l'alignement. Cette disposition permet en effet de désigner le point d'ancrage des articulations de la composition telle la tour rouge de l'horloge qui prend ici un sens d'autant plus éclatant que l'absence de vision frontale, a permis à Dubreuil et

Hummel de jouer avec les retraits et les verticales pour compenser les différences de taille et d'échelle entre la maternelle et les primaires. Ceci dit, il faut bien avouer que cette lisibilité globale se construit aux dépens de la dynamique qui caractérise le groupe Jules Ferry. En subsistent certes les références à la métaphore du paquebot, mais la plupart sont, soit dispersées comme les oculi-hublots qui ponctuent les rangées de fausses fenêtres en longueur ou le retour des vraies fenêtres d'angles, soit assujetties à l'ensemble de la composition comme les rotondes disposées perpendiculairement à la rue. Le traitement horizontal extrêmement tendu de l'entrée des écoles primaires constitue là, il est vrai, une exception de choix. Le matériau de parement lui-même contribue, en dépit du contraste créé par la bichromie, à renforcer les effets de masse. Ce revêtement est une pâte de verre fabriquée par Boulenger le céramiste du métro, à la demande de Dubreuil et Hummel, dans les couleurs de blanc et de rouge vénitien. Rouge et blanc, blanc et rouge, les deux groupes scolaires ne constituent pas à pro-

prement parler des oeuvres d'avant garde. L'intérêt de la trilogie de Maisons-Alfort est ailleurs, dans l'assimilation et la diffusion des standards architecturaux modernistes. Pour ses auteurs, il s'agit là, avec ses réussites et ses maladresses, d'une phase expérimentale. Sans doute est-il possible de rencontrer des oeuvres plus achevées, mais n'ont-elles pas une dette vis-à-vis de cet ensemble qui a participé, dès 1930, à la première génération d'équipements modernes de la banlieue ?

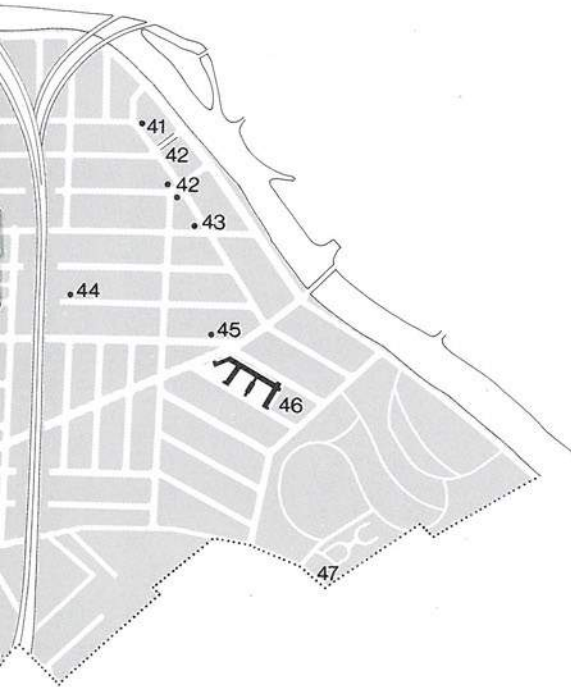
Notes

1. Les études d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts étaient couronnées par un concours dont l'enjeu était un séjour à Rome, à la villa Médicis.
2. Henri Sellier, «Préface», *L'urbanisme en France : réalisations de l'Office public d'habitations du département de la Seine*, Edari, 1933, Vol.1, pp 8-9
3. Cuisine minimale et équipée définie à l'occasion des réalisations novatrices de logements sociaux à Francfort, dans les années 1920. Elle représente le prototype de la cuisine moderne.
4. La plaquette éditée pour l'inauguration des deux groupes scolaires parle du "groupe sculpté" pour Jules Ferry (en raison des bas-reliefs de Saulo qui déclinent, de chaque côté du porche, les contes de Perrault) et du "groupe porcelaine" pour Condorcet.



Groupe Condorcet
Groupe Jules Ferry





- Arch. : François Morice, 1924
 14 Immeuble, 47 rue Maurice Lissac
 Arch. : L. Verbeckt, 1931
 15 Immeuble, 14 rue Louise Lesieur
 Arch. : Henri Labrousse, 1939
 16 Immeuble, 17 rue Maurice Lissac
 Arch. : E. Antoine, 1935
 17 Maison, 144 rue Jean Jaurès
 Arch. : Pierre Ernst, 1937
 18 Immeuble, 158 rue Jean Jaurès
 Arch. : Pierre Ernst, 1933

VERT DE MAISONS

- 19 Octroi, rue Jean Jaurès
 Arch. : Dumortier, 1932
 20 Maisons, 7-9 rue de Milan
 21 Groupe scolaire Jules Ferry,
 218-218bis rue Jean Jaurès
 Arch. : André Dubreuil et
 Roger Hummel, 1929-1935

- 22 Groupe H.B.M., SAHES,
 1 rue de Liège
 Arch. : Henri Guyon, 1930-1934
 23 Groupe H.B.M., square Dufourmantelle,
 rue Jean Jaurès
 Arch. : André Dubreuil et
 Roger Hummel, 1929-1935
 24 Maison, 15 rue de Belfort
 Arch. : Pierre Ernst, 1937
 25 Chapelle Saint Léon,
 51 rue du Clos des Noyers
 Arch. : Henri Vidal, 1936
 26 Maison, 28 rue de Metz
 Arch. : Pierre Ernst, 1936
 27 Maison, 16 bis rue de Metz
 Arch. : Pierre Ernst, 1936
 28 Maison, 3 rue de Metz
 Arch. : Dandois, 1930

CHARENTONNEAU OUEST

- 29 Immeuble, 1bis av. Georges Clémenceau
 Arch. : ?, 1931
 30 Maison, 19 rue Chevreul
 Arch. : Louis Daunot et
 Léon Gernez, 1932
 31 Maison, 23bis rue Gabriel Péri
 Arch. : Pierre Ernst, 1932
 32 Maison, 3 rue Roger François
 Arch. : Gaudry, 1934
 33 Groupe H.B.M.,
 47 av. Georges Clémenceau
 Arch. : G. Mathiot, 1932
 34 Maison, 85 rue Chevreul
 Arch. : Henri Labrousse, 1932
 35 Immeubles, 62-64 rue Gambetta
 Arch. : Ferréol, 1932
 36 Maison, 56 av. Georges Clémenceau
 Arch. : Henri Labrousse, 1936
 37 Maison, 114 rue Roger François
 Arch. : Roger Débarnot, 1935
 38 Maison, angle rues Renard,
 rue Roger François
 Arch. : Robert Jaffeux, 1938
 39 Cité Franco-américaine,
 av. Georges Clémenceau, rue de Normandie,
 rue Renard, rue de la Concorde
 Arch. : Henri Guyon, 1921-1923
 40 Maison, 121 av. Georges Clémenceau
 Arch. : Pierre Ernst, 1931

CHARENTONNEAU EST

- 41 Immeuble, 13 rue Michelet
 Arch. : Lionel Nicolas, 1932
 42 Cité Bimétal, rue Louise Heurtel,
 angles rue Condorcet, rue Michelet
 43 Immeuble, angle rue de la Concorde,
 rue Michelet
 Arch. : Pierre Ernst, 1932
 44 Maison, 73bis rue de Joinville
 Arch. : Henri Labrousse, 1932
 45 Maison, 221 rue Gambetta
 Arch. : ?, 1938
 46 Groupe scolaire Condorcet,
 4 rue Vénus
 Arch. : André Dubreuil et
 Roger Hummel, 1930-1934
 47 Cité Saint Vincent de Paul,
 Impasse Saint-Maur



Maison, 144 rue Jean-Jaurès



Groupe Vert de Maisons



Immeuble, 1 rue Pasteur

SAINTE-AGNES OU LE BETON CONVERTI

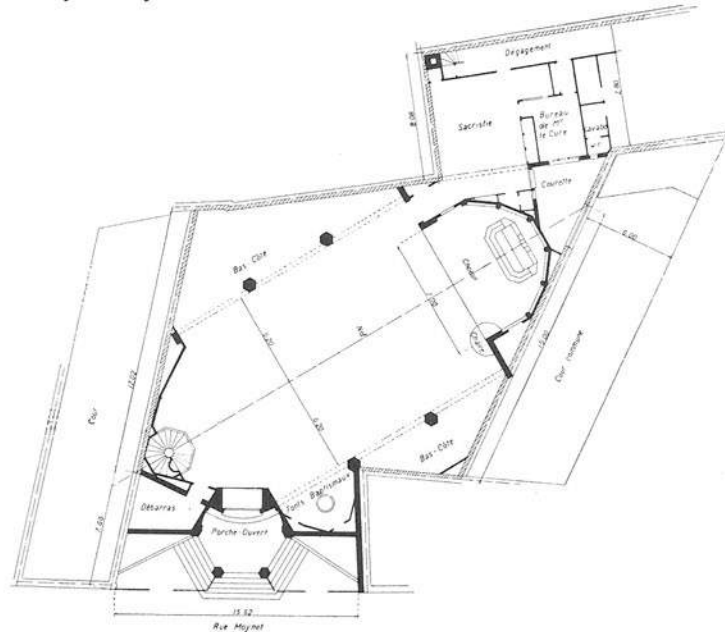
Jean-Claude Vigato,
enseignant-chercheur, Laboratoire d'Histoire
de l'Architecture Contemporaine de l'École
d'architecture de Nancy.

Sainte-Agnès est née de cette campagne de construction d'églises nouvelles lancée en 1930 par le Cardinal archevêque de Paris Jean Verdier (1864-1940) : les "Chantiers du Cardinal". En 1938, Emile Demay, un architecte DPLG, put dresser une liste de cent une églises ou chapelles bâties par les Chantiers(1). Soixante architectes y travaillèrent. Si l'on en croit l'article de Demay pour L'Architecture (2), ils rejetèrent le faux, le batard sévisant depuis la Renaissance, «pour tenter d'atteindre à la pureté naturelle et logique des styles primitifs, et dans leur avidité de réel, de l'accroître s'il était possible». En fait, les œuvres de ces rationalistes primitivistes subirent l'influence de toutes les tendances. Quelques unes de ces églises banlieusardes importèrent des motifs campagnards, elles firent «refleurir en Ile-de-France, Babel moderne, tout notre art régional», alors que Sainte-Agnès offrirait «l'expression nouvelle la plus pure»(3). Une opinion que partage Joseph Pichard, l'auteur d'un essai sur les églises nouvelles publié en 1960(4). Dans un chapitre intitulé : «Auguste Perret et la leçon longtemps refusée du Raincy», il ne voit que deux réalisations des Chantiers qui s'engagèrent dans la voie ouverte par le chef-d'œuvre du maître de l'école rationaliste: Saint-Jacques-le-Majeur de Montrouge(5) et Sainte-Agnès.

Une modernité tempérée

Le bulletin Le Christ dans la Banlieue tenait scrupuleusement la chronique de la croisade des curés bâtisseurs. La construction de Sainte-Agnès fut rondement menée : en février 1932, la chapelle dédiée à Saint-Antoine, qui était installée sur le site dans un ancien grenier à grains, fut transférée rue Chabert dans un baraquement militaire acquis pour l'occasion. En juillet, la première pierre était posée, en octobre, la toiture. Le 11 novembre les trois couleurs purent être hissées au faite du clocher et le 11 juin 1933, son Eminence Jean Verdier consacra l'église(6). Si tout alla si vite ce fut sans doute grâce à l'abbé David, un basque chargé des âmes d'Alfort depuis 1901, mais aussi, comme le conte Le Christ dans la Banlieue de mars 1932, grâce au directeur d'une firme impor-

Plan de l'Eglise Sainte-Agnès



tante, signataire d'un chèque «de gros calibre» finançant 80% de la dépense. Le généreux donateur n'était autre que Fernand Moureaux (1863-1956) le directeur-fondateur de la distillerie de la Suze. Il imposa deux architectes en qui il avait confiance : Marc Brillaud de Laujardière (1889-1973) et Raymond Puthomme (1892-1976).

Leur tâche ne fut pas facile. La parcelle s'enfonçait au milieu d'un îlot de vieilles bâtisses. Son ouverture sur la rue Moyner, large de 15 m 60, accueillit la façade principale plantée en son centre d'un clocher hexagonal. L'axe de la nef ne pouvait être tracé perpendiculairement au plan de la façade : il s'inclina de 30 degrés pour inscrire dans la figure irrégulière du terrain un rectangle utile de 12 m 40 par 16 m 80, base d'une nef de plus de 18 m de hauteur. Ses deux plus petits côtés s'ouvrirent sur deux espaces polygonaux, l'un à sept faces dévolu au chœur, l'autre à cinq faces inégales, coupé par une tribune. Les espaces résiduels latéraux, deux triangles de 5 m 30 de hauteur, «furent plus de force que de gré nommés bas-côtés» comme l'écrit de Winne(7). Ils accueillirent deux autels secondaires et le baptistère. Tous les critiques saluèrent l'exploit de cette nef, prisme de lumière jaillissant d'un terrain sans forme ; une lumière qui absorbait les manquements à la symétrie d'autant

mieux que les parois inégales des bas-côtés furent revêtues de panneaux de chêne contreplaqué ciré. Le clocher se rattachait mal au volume de la nef mais son élancement, sa grâce, sa jolie embellirent cette rive ouvrière de la Marne (8). La flèche ajourée portait à plus de 53 m une croix en fer forgé parkérisé haute de 8 m.

La tour et ses abat-sons, la force de l'ossature et l'ampleur du fenestrage faisaient de Sainte-Agnès une proche parente de Notre-Dame du Raincy. Mais son engagement moderniste était beaucoup plus tiède. L'épiderme fruste du béton n'y apparaît jamais. Il se cache sous un revêtement de comblanchien poli ou égrisé, ou sous un enduit à la pierre pilée. Alors que dans l'œuvre de Perret la petite taille et la multiplication des éléments du claustra font prévaloir les jeux de la géométrie sur ceux de la symbolique, à Sainte-Agnès, l'armature s'efface derrière le dessin figuratif des vitraux, une armature où l'on peut épeler la lettre A, initiale commune aux noms de la dédicataire "Sainte-Agnès" et du quartier d'Alfort, devenues le leit-motiv de la décoration. La continuité de l'ossature de béton est niée par quelques réminiscences ornementales : les piliers de la nef et du porche sont pourvus de chapiteaux ornés de feuilles lancéolées, de même les deux poutres lancées au-

Eglise du Raincy

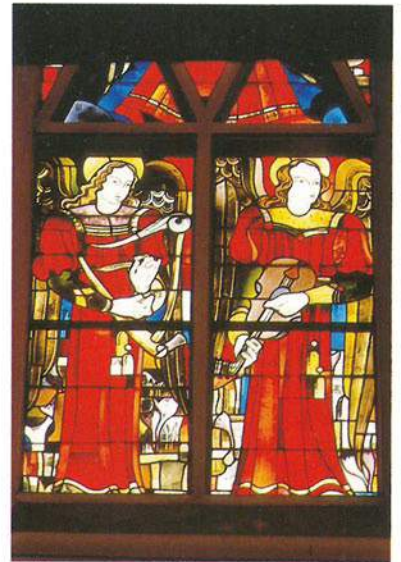


dessus des bas-côtés sont ponctuées de quasi-métopes où se succèdent les stations du chemin de croix. Les encastresments des poutres du plafond en béton armé et de la tribune courbe sont agrémentés de trois ressauts qui ne sont pas sans rappeler les encorbellements prudents des charpentiers médiévaux ou la mode art-déco. En revanche, les revêtements de sol ne manquaient pas d'originalité. Si les passages étaient dallés de pierre de comblanchien, les parties sous les chaises l'étaient de caoutchouc. Le Christ dans la Banlieue de janvier 1934 nota avec intérêt que le procédé amortissant bruits de pas et de chaises était «précieux au cours d'un office ou d'une prédication» et qu'il pourrait être réemployé s'il se montrait résistant à l'usure. La décoration peinte et sculptée est le plus souvent figurative. Les célèbres vitraux rouges et bleus de Max Ingrand (1908-1969) évoquent l'Histoire sainte, les vies de la Vierge et de Sainte-Agnès. Ingrand est aussi l'auteur des trois panneaux du chœur, de bois doré peint à l'huile, hauts de 6 m 40, larges de 1 m 70, où le Christ bénit les saints de France et des panneaux carrés du chemin de croix. Son épouse Paule a réalisé les fresques du plafond, ainsi que celles de la tribune et du baptistère. Richard Desvallières (1893-1962) a forgé les deux panneaux de la table de communion : sur l'un, un adolescent offre pains et poissons au Christ en compagnie d'un ange, sur l'autre, deux anges, l'un debout, l'autre en vol, portent des gerbes de blé. Les vides de la composition s'égaient de feuillages et de fruits. Le ferronnier a aussi exécuté les huit cuivres des saisons et des vertus ornant le portail de chêne ainsi que la grille des fonts baptismaux et la croix du clocher. A la base de la tour, au sommet d'un des trois A surmontant les trois travées du porche, se dresse sur la pointe de ses pieds joints, une Sainte-Agnès à l'agnelet haute de 4 m, taillée dans trois blocs de pierre de Chauvigny par un sculpteur bordelais, Gabriel Rispal (1892-1970), qui réalisa aussi le Christ en bronze de l'autel et une statue de la Vierge à l'enfant. Les grilles extérieures sont d'un ferronnier alors en vogue, Raymond Subes (1893-1970).

Enthousiaste, l'architecte Emmanuel Gonse (1880-1954) écrivit : «La volonté des architectes s'est imposée comme vrai maître de l'œuvre, les décorateurs l'ont comprise et cette association a fait d'une conception très moderne une œuvre de tradition très française jaillie des mêmes inspirations qu'aux belles époques gothiques»(9). Certains visiteurs durent trouver l'œuvre plus moderne que traditionnelle car Le Christ dans la Banlieue d'avril 1934 se fit l'écho d'échanges peu

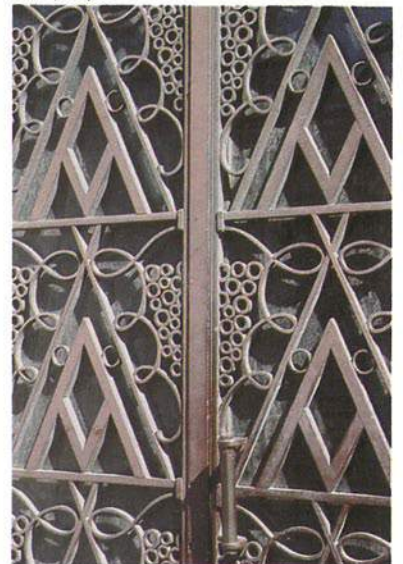


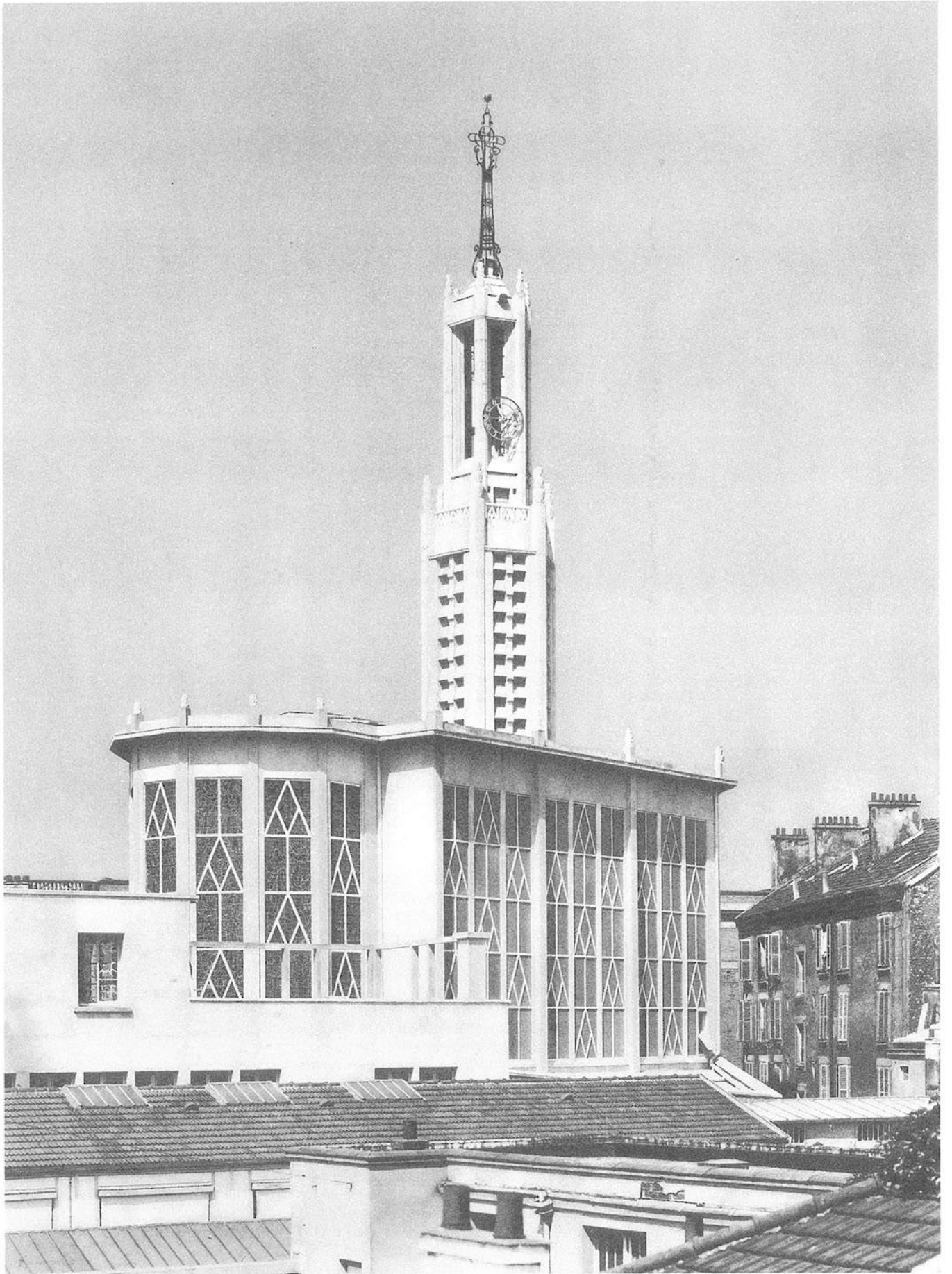
Clocher



Vitrail

Portail presbytère



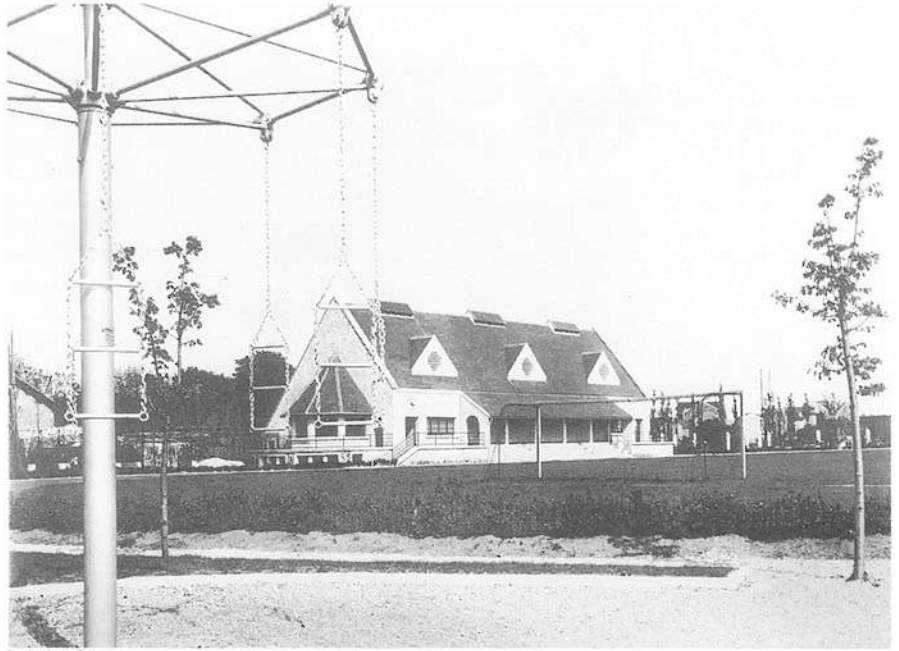


charitables : «L'église Sainte-Agnès serait-elle devenue champ clos, où s'affrontent les tenants de l'architecture antique et ceux de l'architecture moderne ? » questionnait-on avant d'écrire quelques lignes insistant sur sa splendeur, sa richesse et son éclat pour lui rallier les conformistes que choquait la nudité moderne(10).

Des architectes professionnels

Marc Brillaud de Laujardière fut un brillant élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris : diplômé à 25 ans, en 1914, il ne limita pas là ses ambitions scolaires et, en 1920, obtint un premier Second Grand Prix de Rome. En 1937, il était nommé architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux. Dès 1921, il s'associa avec Raymond Puthomme qui, entré aux Beaux-Arts en 1910, ne fut diplômé qu'en 1933, la guerre ayant interrompu ses études. Les deux associés donnèrent en 1928 deux projets à Vie à la Campagne, deux villas, l'une basque, l'autre bretonne. Albert Maumené (1874-1963), directeur de cette revue, les comptait dans le cercle de ses collaborateurs réguliers, mais il ne dut pas trouver en eux des régionalistes très fervents.

En 1934-1935, ils construisirent la piscine olympique et la gare routière de Trouville, pour le nouveau maire fraîchement élu, Fernand Moureaux lui-même, qui paya ces équipements sur sa fortune personnelle et les offrit à sa ville. Si la piscine était de ce style moderne imprégné de classicisme qui fut celui du palais du Trocadéro et des Musées d'Art moderne, la gare s'incrustait dans un projet de "normandisation" des édifices situés sur le quai de la Touques. Ils réalisèrent aussi un stade pour les employés de la distillerie de la Suze à Maisons-Alfort. Là encore, ils prouvèrent qu'ils étaient capables de passer d'un style à un autre. Un premier projet, daté du 28 février 1934, montrait un édifice couvert par des terrasses et éclairé par de grandes verrières. Le bâtiment réalisé la même année abrita ses deux ailes sous des toits à double pente dont les murs-pignons se haussaient plus haut que la couverture imitant les chevronnières bretonnes. Au sud-ouest, le gymnase fut éclairé par trois baies percées dans les frontons de trois grandes lucarnes dont le dessin additionnait un carré et une croix grecque. Au nord-est, les mêmes baies surmontaient trois hautes fenêtres passantes. Contre le pignon ouest, pour abriter la salle de réunion des filles, fut accolée une demi rotonde coiffée par les cinq pans d'un toit pyramidal. Le pignon n'est pas moins pittoresque: flanqué de l'aile en retour, il est percé par les trois



Stade de la Suze

arcs en plein cintre du porche d'entrée. Une longue fenêtre divisée symétriquement en trois parties inégales et une horloge complètent un dispositif qui semble vouloir atteindre une monumentalité bonhomme voire agreste.

Albert Laprade (1883-1978) écrit : «Les œuvres de Marc Brillaud de Laujardière et Raymond Puthomme se signalent toujours à l'attention par leurs qualités très nettes d'élégance et d'équilibre. L'on pourrait même ajouter par une certaine note de parisianisme et d'atticisme»(11). Cette élégance parisienne nourrie de culture classique ne fit pas de ces architectes des créateurs engagés ; ils appartenaient à cette troisième voie qui refusait les positions anti-décoratives de l'avant-garde mais se détachait peu à peu de l'enseignement académique. Par opportunisme professionnel ou convaincus par sa réponse au délicat problème de l'intégration au site, ils rejoignaient parfois le courant régionaliste. Hommes de métier, ils pouvaient répondre à toutes les demandes de leurs clients comme à toutes leurs attentes esthétiques.

Notes

1. Demay Emile, «Les Chantiers du Cardinal», *L'Architecture* mai 1938, Vol. LI, pp 146-184, numéro spécial
2. Fondée par la Société Centrale en 1888, la revue *L'Architecture* était publiée depuis 1927 avec la collaboration des deux autres principales sociétés d'architectes: la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement et l'Association Provinciale des Architectes français.

3. Demay plaçait Sainte-Agnès sous le patronage architectural d'Eugène Viollet-le-Duc, dont les principes théoriques étaient encore revendiqués par une tendance du mouvement moderniste.

4. Pichard Joseph, *Les églises nouvelles à travers le monde*, Paris, Editions des Deux-mondes, 1960, 183p.

5. Saint-Jacques fut construite par Eric Bagge (1890-1978) connu aussi pour ses activités de décorateur. L'église, commencée en 1934, n'était pas terminée lorsqu'elle fut inaugurée en 1937. Auguste (1874-1954) et Gustave (1876-1952) Perret construisirent Notre-Dame du Raincy en 1922-1923.

6. Le presbytère ne sera achevé qu'en 1934.

7. Winne R. de, «L'église Sainte-Agnès à Alfort (Seine). Architectes : Brillaud de Laujardière et R. Puthomme», *La Technique des Travaux*, septembre 1933, 9ème année pp. 515-522.

8. Tous les critiques employèrent les qualificatifs élané, joli, gracieux, pour décrire le clocher. Ils insistèrent aussi sur l'heureuse surprise de sa présence dans un paysage qui, avant lui, n'était en rien remarquable.

9. GONSE Emmanuel, «L'église Sainte-Agnès d'Alfort. Marc Brillaud de Laujardière (SADG et SC) et Raymond Puthomme, architectes», *L'Architecture*, 15 mars 1936, vol. XLIX pp. 97-104.

10. Durant l'Entre-deux-guerres, Le Corbusier et ses émules furent baptisés "nudistes" parce qu'ils refusaient le décor. Albert Louvet (1860-1936), architecte et critique, fit connaître, dans *L'Architecture* en 1924, son souhait de voir les bétons du Raincy se couvrir de mosaïques ou de fresques ; un souhait que Sainte-Agnès réalisait.

11. LAPRADE Albert, «Une Piscine et un Stade. MM. Marc Brillaud de Laujardière et Raymond Puthomme, architectes», *L'Architec-*

HENRI GUYON, GEORGES, ET LES AUTRES : MAISONS ECONOMIQUES A MAISONS-ALFORT

Pierre Pinon, enseignant-chercheur à l'Ecole
d'architecture de Paris-la-Défense.

L'œuvre d'Henri Guyon à Maisons-Alfort est l'aboutissement, à la fois, d'une longue histoire du logement social et de celle d'une famille d'architectes.

La "Ruche" Guyon

L'aventure des Guyon commence en novembre 1890, quand la Société Française des Habitations à Bon marché, présidée par Jules Siegfried, met au concours l'étude de maisons ouvrières à construire dans la Plaine Saint-Denis. La modestie du programme, et celle de la prime au vainqueur, la nouveauté de la procédure pour ce genre d'architecture, font que les concurrents ne se précipitent pas. Le projet retenu est celui de Georges Guyon ; c'est aussi le premier succès public d'un architecte mal connu(1).

Le concours d'idée ne va pas rester projet pieux. Le 13 juillet 1891 Eugène-Arnold Naville fonde la Société Anonyme des Habitations Economiques de Saint-Denis, qui se rend propriétaire du terrain ayant servi de base au concours de l'année précédente. La construction des 65 logements de la "Ruche"(2) est achevée en 1894. Pour des raisons de rentabilité — les actionnaires sont des philanthropes, mais exigent tout de même un revenu de 4% de leur capital — il y a, en plus des maisons individuelles, quelques petits immeubles à trois étages. La "Ruche" inaugure ainsi une composition mixte qui va caractériser les réalisations des Guyon. Le souci d'adapter les maisons à différentes tailles de familles, comme la volonté de conserver une certaine diversité architecturale — le pittoresque est lié au pavillonnaire — au delà d'une inévitable répétitivité, amènent Georges Guyon à élaborer une typologie explicite. Notons que la typologie explicite est alors à la mode: le "Foyer Villeuvois" de la Compagnie du Chemin de fer de Lyon à Villeuve-Saint-Georges (1899) comporte quatre types de maisons isolées et huit types de maisons doubles(3).

La "Ruche", bien nommée en ce qui concerne l'œuvre construite et la prospérité familiale de Georges Guyon, n'est que la première réalisation d'une longue série. Dans le cadre de la S.A.H.E. de Saint-Denis, puis de la Société Anonyme des Habitations Economiques de



Cité franco-américaine

la Seine (SAHES), nouveau nom à partir de 1904, Georges Guyon va réaliser :

- le groupe "Le Foyer" à Saint-Denis (1898-1900), comportant 24 logements répartis en deux immeubles de cinq étages construits en brique apparente alors que la "Ruche" était en parement de mâchefer(4) ;

- le groupe "L'Amitié" à Saint-Denis (1899-1901), un immeuble comprenant 30 logements(5) ;

- le groupe de la rue Jeanne-d'Arc à Paris (1900), où trois immeubles regroupent 72 logements. Pour la première fois Georges Guyon a muni les cuisines de balcons ouverts, pour "tous les nettoyages provoquant de la poussière", et "fort appréciés par les mères de famille qui y laissent volontiers jouer les enfants"(6) ;

- le groupe "L'Union" à Saint-Denis (1901-1903)(7) ;

- les groupes "La Concorde" (1904-1906) et "La Prévoyance" (1908-1909) à Paris(8). Le second est signé par Georges Guyon "et fils", c'est-à-dire probablement Maurice et Henri. Pour la première fois est élaborée une distribution plus composée des appartements: une croix formée d'un refend et de deux cloisons sépare deux appartements, et la "salle" et la chambre de chacun. Des cheminées placées dans l'angle des pièces esquissent des diagonales.

Les trois mêmes ont construit, cette fois pour la Société Anonyme d'Habitations à Bon Marché (SAHBM) "Le Progrès" fondée en 1905, deux groupes aujourd'hui démolis qui étaient situés quai de Javel (1909-1910), et rue de Crimée (1905-1906), à Paris(9). L'immeuble du quai de Javel était organisé autour d'une cour ; les cuisines, qui donnaient sur celle-ci avaient des balcons, comme à "La Prévoyance". Les dernières constructions de Georges Guyon, grands immeubles de sept ou huit étages, avec leurs façades en brique apparente et leurs lourds linteaux en béton, établissent un type architectural qui sera constamment employé par ses fils, notamment par Henri. Si la SAHBM "Le Progrès" laisse la famille Guyon après la retraite de Georges en 1912, Henri continuera à travailler pour la SAHES pendant de nombreuses années(10).

Traverser la Marne

Georges Guyon habitait Saint-Maurice. C'est là qu'étaient nés Maurice en 1877 et Henri en 1878(11). Les deux fils gardent d'abord le cabinet de Saint-Maurice, puis Henri ira s'installer à Paris, probablement à la fin des années 1920. Entre 1920 et 1924 environ, Henri Guyon construit pour la SAHES, une



Groupe Georges Guyon

quarantaine de pavillons à Maisons-Alfort, constituant une partie du lotissement de Charentonneau: Le "Groupe de l'habitation franco-américaine"(12). Il s'agit de maisons isolées, doubles ou quadruples, à un étage dont les logements comportent tous une "salle" et trois chambres. Les entrées sont toujours individuelles. Une certaine recherche de pittoresque caractérise ces pavillons. Elle peut être donnée par des décrochements de volumes ou par les matériaux : murs en "plaquette de Créteil", sorte de meulière, et pignons avec faux colombage. Le tout est simple, mais la composition est soignée.

A la mémoire de Georges

En 1930, Henri Guyon est chargé par la SAHES de trois projets à Maisons-Alfort : trois groupes mixtes immeuble-pavillons, disposés sur d'amples terrains ayant échappés aux lotissements du début du siècle.

Le groupe de la rue de Créteil

Nous commencerons par celui qui n'a pas été réalisé, situé rue de Créteil (actuellement avenue du Général Leclerc), à un emplacement qui a été peu après occupé par le stade dit "de la Suze" construit par Brillaud de Laujardière et

Puthomme en 1935(13). L'immeuble prévu avait six étages au dessus d'un rez-de-chaussée occupé par des boutiques bordant la rue de Créteil. Derrière le jardin, en fond de parcelle, s'alignaient six pavillons mitoyens à plan en "L". Henri Guyon semble avoir travaillé avec une typologie préétablie basée sur les surfaces des logements : le type 3 (deux pièces-cuisine) fait 47 m², le type 4 (trois pièces-cuisine) 57 m², et le type 5 (quatre pièces-cuisine) 69 m². Dans les pavillons comme dans les logements, la composition est parfaitement maîtrisée. Dans ce domaine, la progression est évidente par rapport aux maisons franco-américaines par exemple. Avec leur brique apparente et leurs linteaux en béton, les façades développent le style déjà employé par Georges Guyon à Paris, rue Jeanne d'Arc, quai de Javel ou rue Saint-Charles avant la Première Guerre. La petite innovation vient des bow-windows formant régulièrement des travées verticales, et d'une frise décorative de briques en épis qui court sous le balcon continu du dernier étage.

Le groupe du Vert de Maisons

Le groupe du Vert de Maisons a été achevé en 1934(14). Implanté le long de la rue Jean Jaurès, l'immeuble ne comporte en rez-de-chaussée que des boutiques ; l'entrée se fait par l'arrière grâce à

un passage ouvrant sur une rue latérale, la rue de Liège. Les pavillons sont en grande majorité mitoyens. Après le lointain essai de "La Ruche" et le récent projet de la rue de Créteil, le lotissement mixte immeuble sur rue et pavillons sur jardin s'articule enfin de manière maîtrisée. Le standing est plus élevé que rue de Créteil : pour l'immeuble, seuls les types "4" et "5" sont représentés, pour les pavillons, quatre pièces représentent le minimum. Les variations des sous-types sont plus nombreuses, mais le principe est le même : cuisine et bains desservis par l'entrée, salle à manger et chambres par un dégagement, et emboîtement des logements entre eux. Les pavillons offrent une plus grande variation encore, ce qui enlève d'ailleurs toute signification à l'emploi du mot "type". Mais les Guyon étaient habitués à raisonner ainsi pour des raisons morphologiques, économiques, mais aussi certainement sociologiques, le mot "type" évoquant une production en série liée "morale", si l'on peut dire, au logement social. La façade de l'immeuble sur la rue Jean Jaurès est très proche de celle du projet pour la rue de Créteil : les briques de la frise décorative sont demirondes au lieu d'être en épis. Concession au pittoresque, les fenêtres des pavillons sont au rez-de-chaussée à linteau droit et à l'étage cintrées en anse de panier. Le pavillon qui occupe l'axe de symétrie du côté de la rue Cino Del Duca est même percé de deux oculi à l'étage. C'est d'ailleurs de ce côté que la touche pittoresque du groupe apparaît le mieux.

Le groupe Georges Guyon

Le groupe "Georges-Guyon", 45 avenue du Général Leclerc, est l'accomplissement de l'œuvre d'Henri Guyon, et l'hommage de la SAHES à son premier architecte. Il comprend 141 logements collectifs, 11 boutiques sur l'avenue et 41 pavillons, le tout distribué sur un vaste terrain irrégulier ayant cependant une façade sur une rue secondaire (rue de l'Amiral Courbet). Le projet date de 1931. La construction a eu lieu entre 1932 et 1935(15). Le fruit de toutes les expériences précédentes est exprimé : une grande façade suit la légère courbe de l'avenue du Général Leclerc, interrompue par le vide d'un porche flanqué de boutiques et surmonté d'un entresol. Le modèle du "Progrès" du quai de Javel est adapté à la longueur de la façade et à la volonté de monumentaliser une entrée qui n'est pas seulement celle d'un immeuble mais de tout un lotissement (locatif comme toujours). Par ailleurs, les références pour l'idée de cour semi-ouverte ne manquent pas. Henri Guyon pouvait les trouver dès 1904 dans le groupe "Belleville" de la Fondation

Rotschild, ou dans le groupe "Amiral Roussin" de la Fondation Lebaudy. C'est dire qu'il n'y a pas d'innovation typologique. On peut même parler de conservatisme.

Chaque pavillon a son jardin et éventuellement sa courette, pour ceux qui sont adossés au mur de clôture. La composition recherche avant tout le pittoresque par rapport aux vues à partir de la voie privée ; il n'est pas tenu compte de l'orientation au soleil. Les toitures à deux versants alternent agréablement avec celles à quatre. L'ensemble, presque invisible des rues environnantes, a le charme d'une petite cité-jardin. Les plans sont composés avec beaucoup de rigueur, souvent en deux travées: une de service (entrée-cuisine) et une travée principale (chambre-salle à manger). La typologie des appartements est reprise sur celle de l'immeuble de la rue de Créteil. La seule différence est évidemment la conséquence des pans coupés pour ceux situés dans les angles arrière. Les changements de directions sont habilement rattrapés par des débarras triangulaires. Le tout est en briques blondes apparentes, les linteaux en béton sont plus élégants. La frise décorative est en briques semi-rondes. Mais les bow-windows de l'immeuble sont devenus courbes, et sont percés de trois fenêtres formant une sorte de serlienne.

Au bout du compte, le perfectionnement a été préféré à l'innovation. Le dispositif mixte, immeuble sur rue et pavillons en fond de parcelle dans des jardins, reste cependant original. Il constitue ce qui aurait pu être un modèle permettant, en banlieue, de développer un habitat pavillonnaire tout en dotant les avenues d'immeubles "urbains" à leur échelle. Le modèle, il faut le dire, existait tout à côté, à Alfort, entre le quai de la Marne et la rue Eugène Renault, avec la Villa Houdart, construite au début du XXe siècle, qui comprenait une série de pavillons mitoyens pris entre deux immeubles. Dans cette première grande phase de l'histoire de l'habitat social, de la fin du XIXe siècle à l'aube de la première Reconstruction, les Guyon n'ont pas démerité.

Notes

1. Georges Guyon n'apparaît pas dans le *Dictionnaire des architectes anciens élèves de l'École des Beaux-Arts* de Delaire, De Penarum, Roux, Paris, 1907, ce qui semble indiquer qu'il n'a pas fait l'École.

2. Le groupe "La Ruche" est situé 5, rue Paul Lafarge à La Plaine-Saint-Denis
3. Voir G. Franche, *Habitations à bon marché*, Paris, 1910, pp. 64-75.
4. Ibidem, pp. 89-95
5. Ibidem, pp. 95-99.
6. Ibidem, pp. 103-108, et M.-J. Dumont *Le logement social à Paris. 1850-1930. Les habitations à bon marché*, Liège, 1991, p. 20.
7. *Société des habitations économiques, 1892-1969*, Paris, sd.
8. Voir M.-J. Dumont, op. cit., p. 168 et 177. La plaquette citée à la note précédente signale un groupe "L'Harmonie", à Levallois-Perret, rue Jules-Ferry, n° 2 bis, qui pourrait également être de Georges Guyon.
9. Voir M.-J. Dumont, op. cit., p. 168 et 175. Les deux groupes ont été publiés dans l'ouvrage de Gaston Lefol *Grandes constructions à Loyers économiques*, Paris, Ch. Massin, sd (vers 1911) p.11, pl.40, 42.
10. Autres œuvres de Georges Guyon : les villas "le Tourbillon", "le Crépuscule" et "Clair de Lune", publiées dans *Villas et Cottages des bords de la mer*, Paris, Schmidt, sd., pl ; 45.
11. Maurice Guyon est le seul de la famille à apparaître dans le Dictionnaire de Delaire : "Guyon Maurice, (fils de Georges arch. à Saint-Maurice), né 1877 à Saint-Maurice, prom. 1895, élève de Paulin, 1ère classe 1902, dipl.". Il fut membre de la SADG. dès 1906. Henri était seulement membre de la Société Centrale des Architectes (1914-1927). Un Hervé Guyon a également exercé comme architecte dans la région parisienne. *La Construction Moderne* a publié en 1935 (19 mai, pp. 726-727) son projet pour le concours d'aménagement du Parc de Sceaux.
12. C'est ce qu'indiquent F.-L. Leclerc et Guillemot-Saint-Sauveur dans *65 Habitations à Bon Marché construites entre 1920 et 1924 à l'aide de prêts et subventions de l'Etat dans les diverses régions de la France*, Paris, Librairie de la Construction Moderne, sd. (vers 1925), exemples LX et LXI. C'est également cette publication qui nous fournit un repère chronologique. Le groupe des maisons franco-américaines a également été publié dans H. Saint-Sauveur, *Petites habitations économiques et ouvrières recueillies et mises en ordre*, Paris, Ch. Massin, sd.
13. Projet déposé par L. Ferrand, signé par le maire de Maisons-Alfort, Champion, le 20 mars 1930. Plan général, coupe générale, plans de l'immeuble, plans des pavillons, élévations (Archives Municipales de Maisons-Alfort, permis de construire, année 1930).
14. Plans et élévations (Archives Municipales de Maisons-Alfort, permis de construire, année 1932).
15. Plans, élévations, coupes (Archives Municipales de Maisons-Alfort, permis de construire, année 1931). Le plan d'ensemble est daté du 15 juillet 1931. Le projet est approuvé par L. Ferrand le 2 novembre 1931. Les dates de construction sont mentionnées sur la plaque "commémorative" apposée dans le grand porche d'entrée.



Groupe Vert de Maisons



Groupe Vert de Maisons

ARCHITECTURES MAISONNAISES

Marie-Agnès Féral, ingénieur d'études à
l'Inventaire général.

Le paysage urbain

La plupart des maisons et immeubles de rapport construits entre 1930 et 1939 à Maisons-Alfort sont essentiellement situés dans le lotissement de Charentonneau, vaste territoire limité au nord par la Marne et au sud par la route nationale Paris-Bâle¹. Ces constructions nouvelles s'égrènent le long des voies percées depuis 1897, investissant les terrains demeurés libres jusqu'alors. Elles sont implantées sur des parcelles de 10 m à 12 m de large et de 30 m de profondeur, lots dont la superficie est déterminée dès l'origine du lotissement. Elles observent dans la majorité des cas, exception faite des édifices placés à l'angle de deux rues et des immeubles en général, un retrait de 2 à 4 m environ par rapport à la rue. Ce mode d'implantation, en vigueur depuis plusieurs décennies en ce qui concerne l'habitat pavillonnaire, ne semble pas stipulé ni réglementé par le cahier des charges du lotissement dont l'article 12 renvoie simplement à la réglementation communale². Celle-ci ne comporte aucune contrainte d'alignement et semble se réduire à la règle nationale qui impose de ménager à tous les carrefours un pan-coupé de 3 m. Cette systématisation observée du retrait répond donc à un phénomène de mode et fait partie intégrante de la notion de maison individuelle qui doit se démarquer de l'espace viaire collectif. En revanche, certains édifices - maisons ou immeubles - placés à l'angle de deux rues sont alignés et respectent alors le pan-coupé ponctuant ainsi l'espace urbain (Voir n°30 et 43 sur le plan de repérage pp.12-13). Celui-ci se caractérise par la discontinuité du bâti, la quasi totalité des édifices recensés étant isolée. Seuls certains d'entre eux sont en mitoyenneté : il s'agit des maisons et immeubles alignés sur les avenues Gambetta et Georges Clémenceau, artères principales - sorte de cardo et de decumanus - du lotissement.

Les édifices situés en retrait sont précédés d'un espace libre fermé par une clôture qui respecte l'alignement de la voie et sont agrémentés d'un jardin à l'arrière. Deux types de clôtures sont mis en

oeuvre. Le plus courant, issu des modèles antérieurs, est constitué d'un mur bahut, de 0,30 à 1 m de haut, portant une ferronnerie à décor géométrique. Les piliers et les montants du portail d'entrée sont traités dans les mêmes matériaux que l'édifice, établissant une continuité visuelle qui est un élément essentiel du paysage de la rue. De même, les ferronneries sont assorties à celles des balcons (n°26) ou remplacées par des éléments en bois afin de s'accorder au faux pan de bois des façades (n°2 et 40). Une mention particulière doit être faite pour la maison, 144 rue Jean Jaurès, construite en 1937 par l'architecte Pierre Ernst, entièrement recouverte de briques rouges à joints creux, mais dont le mur de clôture est en ciment moulé (n°17). Ce modèle standardisé, qui se répand dans les années 30, se retrouve dans d'autres communes.

Les tendances modernistes

Le plan en "L" ou en équerre est encore largement présent dans les années 1930 à Maisons-Alfort (n°31). A ce plan standard de la maison qui, depuis la seconde moitié du XIXe siècle, figure dans tous les recueils et revues d'architecture, correspond une élévation qui offre le mur goutterot pour la partie en retrait et un pignon pour le corps saillant. Toutefois, dans un but d'économie, le pignon s'impose parfois seul, se prolongeant sur la partie en retrait (n°40). De même, quelques maisons adoptent encore la solution économique de la façade "plate", c'est-à-dire sans décrochement, avec le pignon en façade, ce qui permet d'obtenir le meilleur rapport entre surface habitable et coût de la construction (n°45). Cependant, sous l'influence moderniste, les plans tendent à se rapprocher du carré et les volumes du cube avec l'emploi du toit terrasse (n°32). Du point de vue de la composition, les édifices les plus intéressants sont généralement situés en retrait au carrefour de deux voies. Cet emplacement privilégié permet de développer une élévation originale pour chaque façade et de traiter l'angle en arrondi, motif, quelque peu édulcoré, issu du style "paquebot" (n°17 et 38). Un grand nombre de maisons édifiées durant la décennie possèdent un garage intégré, aménagé le plus souvent en demi sous-sol, ou ajouté latéralement devant la maison. La présence de cette annexe correspond à l'expansion de l'automobile.

L'héritage rationaliste

Quant à l'ordonnement des façades, il naît du rythme des travées et du module

des baies qui varie selon la hiérarchie des pièces, traduisant à l'extérieur la distribution intérieure. Cet héritage rationaliste fait correspondre aux grandes baies carrées les pièces de réception (salon, salle à manger), aux fenêtres barlongues les chambres tandis que les jours étroits éclairent les pièces utilitaires (cuisine, cabinet de toilette, WC) - les cuisines se signalent en outre par la présence de garde-manger. Ces pièces de services sont généralement rejetées à l'arrière des maisons, mais bon nombre d'immeubles à Maisons-Alfort les affichent en façade sur la rue car il s'agit d'un habitat social soucieux du meilleur rapport espace/fonction. Dans ce même esprit, l'escalier prend rarement directement jour, exception faite du 23 bis, rue Gabriel Péri où, placé dans l'angle, l'escalier est éclairé des deux côtés par des baies rampantes (n°31).

A cet ordonnancement participent également les bow-windows qui, dans le cas des immeubles, filent sur plusieurs étages. Ces éléments de liaison intérieur/extérieur marquent alors soit l'axe central de la façade, réunissant parfois deux, voire trois travées (n°14), soit les limites extrêmes, créant une certaine tension (n°29). L'immeuble construit rue Michélet par Lionel Nicolas est à cet égard intéressant : autour du motif du bow-window, seul présent à l'étage "chic" et traité comme un volume rapporté, s'articulent un balcon latéral et un balcon supérieur (n°41). Autres éléments de liaison intérieur/extérieur : les porches en loggia qui tendent à supplanter à partir des années 30 la marquise en verre (n°26) et les pergolas qui participent à la composition volumétrique générale (n°38). Enfin, signalons le bel immeuble à gradins de la rue Maurice Lissac, héritage de celui, célèbre, de la rue Vavin à Paris par Henri Sauvage (n°14).

Vers une abstraction géométrique

Si le mouvement rationaliste dicte encore ses lois quant au rapport élévation/distribution durant la décennie, il laisse cependant le pas aux nouveaux matériaux : béton armé et brique d'argile rouge à joints creux. Celle-ci est utilisée en parement et n'est donc pas un élément de structure fondamental. Elle peut recouvrir entièrement une façade sur laquelle se détachent alors d'autant mieux les larges bandes blanches horizontales des linteaux en ciment (n°12, 15, 29 et 41). Ailleurs elle souligne le rez-de-chaussée surélevé des maisons, sous la forme d'une bande accentuée parfois d'un larmier ou "casquette", rappelant l'un des nouveaux motifs de l'architecture moderniste, celui de la fenêtre en

longueur (n°24 et 27). Toutefois, certaines constructions utilisent encore la brique silico-calcaire constituée de sable et de chaux agglomérés à la vapeur sous pression, matériau apparu au début du siècle et apprécié pour son faible coût et la qualité de ses surfaces lisses (n°8 et 16). En revanche, la meulière n'a plus ses lettres de noblesse, même pour les soubassements où elle est remplacée par des moëllons de calcaire équarris disposés géométriquement. Une exception : la maison construite rue de Bretagne par Gaudry (n°32). Enfin, le faux pan de bois, qui n'est autre que des bandes lisses en ciment peint, offre une connotation pittoresque évidente qui n'est que le pâle et lointain reflet d'un style néo-régionaliste totalement stéréotypé (n°2, 27 et 40).

Avec l'exposition de 1925, le répertoire décoratif évolue vers une épuration des formes et des couleurs. Très prisés pour leur polychromie, les éléments en céramique et en grès flammé du début du siècle tombent alors en désuétude. Le décor naît désormais de la simple combinaison géométrique de briques disposées en damier, en chutes (n°36), ou en saillie pour simuler de façon économique un bow-window (n°8). Des éléments en ciment blanc à motifs géométriques moulés participent également du décor sous forme de panneaux (n°36), ou comme couronnement de bow-windows (n°14 et 15).

Les architectes maisonnaires

De cette diversité de la production maisonnaire, diversité d'ailleurs non spécifique à ce territoire mais reflétant plutôt la variété des solutions apportées au débat architectural de l'époque, émerge l'oeuvre de deux architectes locaux. L'un, Henri Labrousse, dont on ignore tout de ses origines et de sa formation, est très prolifique. Sa clientèle est plutôt modeste et son architecture peu ambitieuse. Il reste fidèle aux modes de construire antérieurs et n'ose se démarquer du rationalisme constructif : plan en équerre, mise en valeur des éléments de structure, brique silico-calcaire. Néanmoins, son oeuvre est ponctuée de quelques surprises : pignon à redents du 54 avenue Georges Clémenceau et bow-windows de l'immeuble du 14 rue Lesieur, témoins d'une conversion tardive (n°36 et 15).

Si Labrousse réalise sans doute l'essentiel de sa production à Maisons-Alfort, ce n'est certainement pas le cas de Pierre Ernst. En effet, celui-ci possède une autre agence à Epinay-sur-Orge dans l'actuel département de l'Essonne et construit notamment dans la commune



n°40, 121 av. Georges Clémenceau



n°2, 24 quai Fernand

n°14, 42 rue Maurice Lissac



voisine, Alfortville(3). Cet architecte-ingénieur formé à l'Ecole spéciale des Travaux publics du boulevard Saint Germain à Paris, d'où il sort en 1932, ne va cesser de prendre de l'assurance. Ses débuts marquent encore un certain attachement aux formes en vigueur (n°31 et 40). Mais très vite il crée une manière propre, un vocabulaire qui tente de tisser un lien entre des références doctrinales disparates : néo-régionalistes (porche, colombage, socle, toit en demi-croupe), modernistes (fenêtre en longueur, fenêtre d'angle, casquette, toit-terrasse, abstraction géométrique) et néo-classiques (symétrie, hiérarchie). Son oeuvre la plus aboutie est sans conteste la maison de la rue Jean Jaurès, construite en 1937 pour un médecin, où il sut agencer avec grande maîtrise un programme alliant résidence privée et cabinet médical (n°17). L'ensemble des réalisations maison-naises de Ernst montre combien celui-ci n'est pas resté insensible aux créations de Hummel et Dubreuil pour les groupes scolaires Jules Ferry et Condorcet et les H.B.M. du square Dufourmantelle, notamment dans l'utilisation de la brique pour souligner un seuil de fenêtre ou couronner un mur bahut (n°31), ou encore dans la disposition d'éléments géométriques en ciment blanc pour orner le nu d'un mur (n°17 et 43).



n°36, 54 av. Georges Clémenceau



n°31, 15 rue de Bellort

n°38, angle rue Renard, Roger François



Notes

1. Voir Françoise Hamon, "Charentonneau à Maisons-Alfort, 1897-1950, un lotissement de longue durée" dans *Villes en parallèle*, n° 14, juin 1989, pp. 77-87.
2. Archives municipales. de Maisons-Alfort, document non coté : cahier des charges du lotissement de Charentonneau, 13 septembre 1897.
3. Architecture d'usine en Val-de-Marne, 1822-1939, Cahiers de l'Inventaire n° 12, Ministère de la Culture, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, région d'Ile-de-France, 1988, pp. 15, 112, 141.

ORGANISATION DE L'EXPOSITION

Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'environnement du Val - de - Marne

Conception : Patrick Urbain et Catherine Virassamy.

CONCEPTION DE L'EXPOSITION

Commissaires de l'exposition : Vincent Bradel et Anne-Marie Châtelet.

Scénographe : Zette Cazalas, assistante Astrid Deckherr.

Affiche et catalogue : graphisme Gisa Bustamante, assistante Claudia Reis.

Photographes: Reportage - Claude Cieutat- Decamps, Inventaire général. Reproduction - C. Cieutat, Michèle Aubert, Marc Lentz.

Cartographe: Renée Müller.

Peintre: Jacqueline Bosson.

Bande son: Frédéric Loth.

Montage: Atelier des Trois Coups.

PRETEURS DE L'EXPOSITION

Centre d'Archives de l'Institut Français d'Architecture, Mairie et Archives municipales de Maisons-Alfort. OPAC du Val-de-Marne.

AMAH, mesdames G. Lambert et M. Aubert.

Crédits photographiques: Claude Cieutat, M. J. Dumont, Decamps Inventaire général, AMAH, et Chevojon.

Merci à : Mme Berche et l'équipe des Archives Départementales du Val-de-Marne. Mme Lobrieux et l'équipe des Archives municipales de Maisons-Alfort. Mme Hervier et l'équipe de l'Inventaire général d'Ile de France. Mmes M. Aubert, G. Lambert, L. Fassier, et l'association Maisons-Alfort, 1000 ans d'histoire. M. G. Ragot et le centre d'Archives de l'IFA, MM. P. Pilon, Cocogne, Colta, Gatignol, E. Karoubi. Mmes S. Day, O. Vincent, MC. Béal, Viret, MJ. Dumont, A. Granet.

BIBLIOGRAPHIE

Architectures d'usine en Val de Marne (1822-1939) Cahier de l'Inventaire n°12, 1988 — Bastié Jean *La croissance de la banlieue parisienne* Paris, PUF, 1964 — Cohen Jean-Louis «L'union sacré : technocrates et architectes modernes à l'assaut de la banlieue parisienne» in *Les cahiers de la recherche architecturale* n°9, janvier 1982, numéro spécial : «De l'art urbain à l'urbanisme», n°2, pp 6-25 — Vigato Jean-Claude *Le jeu des modèles, les modèles en jeu: doctrines architecturales de l'entre-deux-guerres* CEMPA, Ecole d'architecture de Nancy, 1980 — **HBM, logement social** — *Architecture d'aujourd'hui*, juin 1935, n°6, numéro spécial «H.B.M.» — Dumont Marie-Jeanne *Le logement social à Paris 1850-1930: les habitations à bon marché*. Liège, Mardaga, 1991. — *L'urbanisme en France: réalisations de l'Office public d'habitations du département de la Seine* Strasbourg, EDARI, 1933. — Leclerc F.L. et Guillemot-Saint-Vincent *65 habitations à Bon marché construites de 1920 à 1924*, Paris, Librairie de la construction moderne, sd. — Lefol Gaston *Grandes constructions à loyers économiques*, Paris, Ch.Massin, sd. — Saint-Sauveur H. *Petites habitations économiques et ouvrières*, Paris, Ch.Massin, sd. — *Société française des habitations économiques 1892-1969*, plaquette éditée par la Société. — **Groupes scolaires** — *Architecture d'aujourd'hui*, janvier/février 1933, numéro spécial «Les écoles en France» — *Architecture d'aujourd'hui*, mai 1936, n°5, numéro spécial consacré aux écoles maternelles, primaires et supérieures — Debat-Ponsan J. *Nouvelles écoles en France* Paris, Ed. Alexis Sinjon, sd. — Lemoine Bertrand, «Ecoles des années 30» in *Architecture d'aujourd'hui*, avril 1984, n°232, numéro spécial consacré aux écoles. pp 32-38 — **Eglises** *Architecture d'aujourd'hui* juillet 1934, numéro spécial «Architecture religieuse» — Dernaix Emile, «Les Chantiers du Cardinal» in *L'Architecture*, mai 1938, vol L1 p 146 à 184, numéro spécial. — Ollivier Félix «Edifices religieux d'Henri Vidal pour la banlieue parisienne» in *L'Architecture* du 15 février 1938, vol.L1 n°2 p.47 à 64 — Pichard Joseph, *Les Eglises nouvelles à travers le monde*, Paris : Editions des Deux Mondes, 1960, 183 p.,—

MAISONS-ALFORT

— Association pour la sauvegarde du patrimoine de la ville *Maisons-Alfort, mille ans d'histoire*, Maisons-Alfort, Maury Imp., 1986, 2 vol. — Hamon Françoise «Charentonneau à Maisons-Alfort (1897-1950)» in *Villes en parallèle*, 1989, n°14, p.76 à 87 **Groupe HBM du square Dufourmantelle** — «Groupe d'habitations à bon marché à Maisons-Alfort (Seine) architectes A. Dubreuil et G. Hummel (1934)» in *L'Architecture* 1934, p.102 à 108, pl.51 à 54. — «Groupe d'habitations à Maisons-Alfort pour l'Office d'habitations du département de la Seine» in *Chantiers organe technique*, avril/mai 1933, n°3, p.3 à 19. — «Groupe d'habitations de l'Office du département de la Seine à Maisons-Alfort ; A. Dubreuil et G. Hummel architectes». *Encyclopédie de l'architecture: constructions modernes*, Ed. A.Morancé, tome X, pl.26 à 29. — Roset Charles «Le groupe d'immeubles de l'Office public d'habitations du département de la Seine, à Maisons-Alfort» in *Technique des travaux* n°4, 1935, pp 173-182. — **Groupes scolaires Jules Ferry et Condorcet** — «Groupe scolaire Condorcet à Maisons-Alfort (France) A. Dubreuil et R. Hummel architectes». *Encyclopédie de l'architecture: constructions modernes*, Ed. A.Morancé, tome X, pl.34 à 36 — «Groupe scolaire Jules Ferry à Maisons-Alfort (France) A. Dubreuil et R. Hummel architectes». *Encyclopédie de l'architecture: constructions modernes*, Ed. A.Morancé, tome X, pl.30 à 33 — «Inauguration des nouveaux groupes scolaires» *Bulletin municipal officiel de Maisons-Alfort*, mars 1935. — Boutron F. «Les groupes scolaires Condorcet et Jules Ferry à Maisons-Alfort ; MM. Hummel et Dubreuil architectes DPLG» in *L'Architecture*, 15 février 1936, vol. XLIX, n°2, P 51-60. — Bradel Vincent et Lepic Jean-Marc «Les années 30 à Maisons-Alfort» in *Architecture A.M.C.*, mai 1981, n°1, pp 52-55 — Roset Charles «Le groupe scolaire Condorcet à Maisons-Alfort» in *Technique des travaux*, janvier 1936, 12e année, pp 7-13. — **Eglise Sainte-Agnès et chapelle Saint-Léon** — «Eglise Sainte-Agnès, Alfort (Seine) 1933 ; architectes: Marc Brillaud de Laujardière, architectes D.P.L.G. et Raymond Puthomme», in *L'Architecture*, 1933, pp109-110 et pl.52 et 53 — Goissaud Antony «L'église Saint-Agnès d'Alfort (Seine) par Marc Brillaud de Laujardière, architecte D.P.L.G. Prix de Rome et Raymond Puthomme, architecte» in *La Construction Mo-*

derne, 7 septembre 1933, 48e année, pp 721-728 — Gonse Emmanuel «L'église Sainte-Agnès d'Alfort ; Marc Brillaud de Laujardière (SADG et SC) et Raymond Puthomme, architectes» in *L'Architecture*, 15 mars 1936, vol.XLIX, pp 97-104 — *Le Christ dans la banlieue: revue de l'urbanisme religieux du diocèse de Paris-mars 1932 p.18 et 25 ; juillet 1932 p.11 ; octobre 1932 p.22 ; janvier 1933 p.16 ; avril 1933 p.20 ; juillet 1933 p.14 ; octobre 1933 p.15 ; janvier 1934 p.21 ; avril 1934 p.25 et 26 ; juillet 1934 p.16 — Winne R. de, «L'église Sainte-Agnès d'Alfort architectes: M. Brillaud de Laujardière et R. Puthomme», *Technique des travaux*, septembre 1933, 9e année, pp 515-522 — *Le Christ dans la banlieue: revue de l'urbanisme religieux du diocèse de Paris* - janvier 1936 p.26 ; octobre 1936 p.20*

Usine et stade de la Suze

Favier Jean, «Le stade de la Suze» in *La Construction Moderne*, 27 octobre 1935, 51e année, pp 82-88 — Laprade Albert «Une piscine et un stade ; MM. Marc Brillaud de Laujardière et Raymond Puthomme architectes» in *L'Architecture*, 15 mai 1936, vol. XLIX pp 145-156 — Le Bas Antoine, Hamon Françoise, *Architectures du sport: Val-de-Marne, Hauts-de-Seine* sous la direction de Dominique Hervier. Paris, Inventaire général, APPIF, Editions Cornivences, 1991. 128 p. —

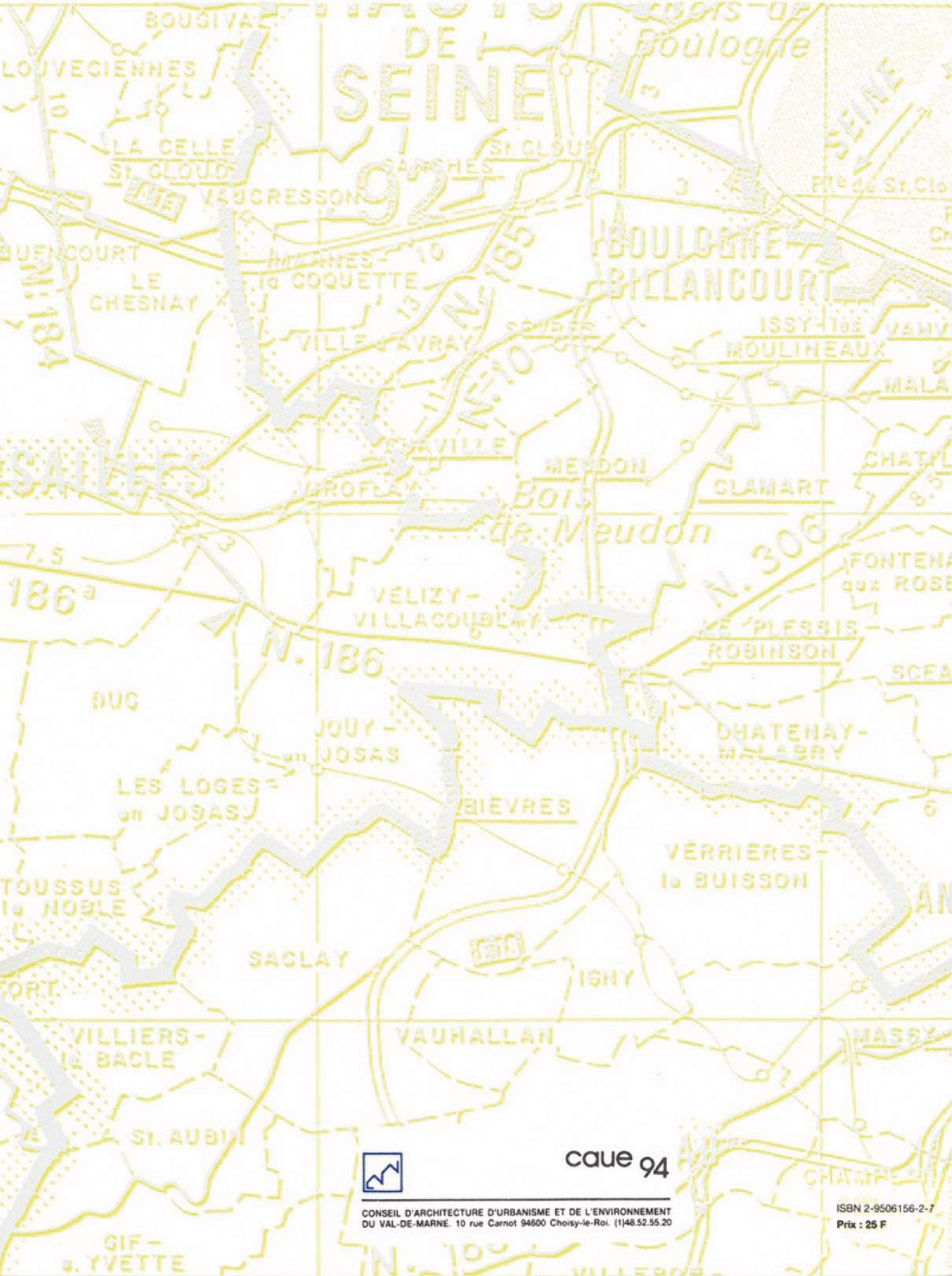
Cité universitaire de l'Ecole vétérinaire

— Goissaud Antony «La cité scolaire de l'Ecole vétérinaire d'Alfort par Emile Bois, architecte DPLG» in *La Construction Moderne*. pp 230-236 —

SOURCES:

Archives municipales de Maisons-Alfort: Permis de construire de 1920 à 1940 ; Comptes-rendus du Conseil municipal et comptes-rendus de mandat ; *Bulletin municipal officiel* ; Série W Archives départementales du Val de Marne: Vues aériennes de la collection Henrad (30Fi.X) ; Série de plans concernant la commune de Maisons-Alfort (1Fi.15) ; Série concernant l'Ecole vétérinaire (7M), à l'intérieur de laquelle les documents concernant les bâtiments sont groupés sous la cote 7M.3) Association Mille ans d'Histoire à Maisons-Alfort : Fonds documentaires et fonds photographiques Inventaire général d'Ile de France: Commune de Maisons-Alfort. Dossier de recherche établi par Marie-Agnès Férault, Françoise Hamon, et Hélène Jantzen en 1986-1990 (consultable à la DRAC d'Ile-de-France, Grand Palais porte C, 75008 Paris).





SEINE

92

BOULOGNE-BILLANCOURT

Bois de Meudon

N. 186

caue 94



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
DU VAL-DE-MARNE. 10 rue Carnot 94600 Choisy-le-Roi. (1)48.52.55.20

ISBN 2-9506156-2-7
Prix : 25 F